

ÉCONOMIE

Déjeuner d'affaires
aux Fruits de Mer
PSAROTAVERNA DU SYMPOSIUM
4293 ST-DENIS 842-0867

LE DEVOIR, LE MERCREDI 26 JUIN 1996

Canadien reprend le chemin de Rome

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Les pressions de la communauté italo-québécoise y sont-elles pour quelque chose? Toujours est-il que Canadien International décide de reprendre du service entre Montréal et Rome dès la fin de juillet, non pas avec un vol, mais deux vols par semaine! A l'automne et à l'hiver cependant on reviendra à une envolée hebdomadaire, cette fois à partir de Dorval.

Stephen Markey, vice-président de Canadien International pour le Québec et les affaires gouvernementales, se disait très heureux de faire cette annonce hier. La compagnie qu'il représente avait pourtant interrompu son service entre Mirabel et Rome, il y a neuf mois. Comment expliquer ce retournement? Canadien, explique-t-il, s'est restructuré depuis un an et maintenant une nouvelle perception de son développement futur. Il s'agit maintenant de récupérer le marché québécois.

M. Markey se dit confiant qu'on pourra vendre tous les sièges du B767 qui fera la navette entre la capitale itatienne et Mirabel, en attendant que le service outre-mer soit offert à partir de Dorval. Canadien International a toujours Alitalia comme partenaire; en pratique, cela veut dire que le service sera assuré avec des appareils de Canadien, tandis qu'Alitalia aidera à vendre des sièges en Italie.

Au cours des dernières semaines, une campagne s'était organisée dans la région montréalaise pour convaincre le gouvernement fédéral d'accorder à Air Canada un permis pour des vols entre Montréal et l'Italie, un permis que détenait déjà Canadien sans l'utiliser depuis neuf mois. Le nouveau ministre des Transports, Alfonso Gagliano, est lui-même un député montréalais et membre de la communauté italienne. Il y a aussi la décision de Aéroports de Montréal de ramener les vols réguliers d'outre-mer à Dorval qui a pu peser dans la balance.

Selon M. Markey, la véritable période estivale pour les voyages sur l'Italie se situe entre la fin de juillet et le mois d'octobre. Les deux vols hebdomadaires devraient donc durer jusqu'en octobre, après quoi on reviendra à un seul vol par semaine.

Air Canada à code partagé vers Osaka

PRESSE CANADIENNE

Air Canada et All Nippon Airways (ANA) ont annoncé hier avoir présenté une demande au ministre des Transports du Japon en vue de l'établissement d'un service à code multiple entre Vancouver et Osaka, au Japon, à compter du 1er août 1996.

L'accord entre les transporteurs procurera aux clients des deux côtés du Pacifique des vols de jour entre Osaka et Vancouver, exploités par Air Canada au moyen d'A340 d'Airbus, toute l'année, ont indiqué les deux lignes aériennes dans un communiqué conjoint. Air Canada et ANA avaient signé un accord de mise en place d'une alliance, en août 1994. Depuis, elles ont travaillé de concert, entre autres à l'harmonisation de leurs horaires et à une commercialisation commune, afin de faciliter les déplacements entre le Japon et le Canada.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↑	↑	↑
-4,45	-300	+1,48	+0,31	+1,10
2496,49	5069,55	5719,27	73,610	383,60

EN BREF

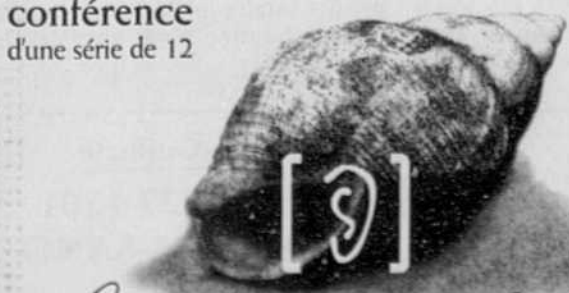
DOMTEX DÉMÊLE SES FILS

(PC) — Dominion Textile s'est entendue avec une compagnie formée par Diogenes Investment and Management Group, un acheteur financier de Toronto, pour la vente de sa division canadienne des fils, et avec Parkdale Mills, de Gastonia, en Caroline du Nord, pour la vente de trois de ses quatre usines de fils américaines, a-t-elle annoncé hier à Montréal. Les deux transactions devraient être conclues dans les 90 prochains jours et sont sujettes aux démarches usuelles de clôture, incluant les approbations gouvernementales.

QUEBECOR FRANCE S'ÉTEND

(PC) — La filiale française d'Imprimeries Quebecor a fait l'acquisition des actifs de la société Alsace Imprimerie pour 4,1 millions \$ US, a annoncé Imprimeries Quebecor, hier, à Montréal. L'équipement acquis sera installé dans les différents ateliers d'Imprimeries Quebecor France qui produisent des imprimés spéciaux, a précisé la société. Les actifs d'Alsace Imprimerie comprennent trois presses rotatives comportant appareillage de finition sophistiqué ainsi qu'une importante part d'équipement auxiliaire.

5^e
conférence
d'une série de 12



Les secrets du Saint-Laurent

À compter de 19 h 30 ce soir, à la Biosphère de Montréal, 160, chemin Tour-de-l'Isle, Île Sainte-Hélène, métro Île-Sainte-Hélène,

Line Couillard présente :

À la recherche des plantes rares du Saint-Laurent

Entrée gratuite

Une initiative de Saint-Laurent Vision 2000 en collaboration avec Le Devoir, Saute Moutons, Croisière des îles de Sorel inc., la Biosphère et le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada.

Répondez correctement à la question et courez la chance de gagner une croisière pour deux dans les îles de Sorel ou une expédition pour deux sur les rapides de Lachine. Déposez ce bulletin de participation dans le baril conçu à cette fin à la Biosphère. Le tirage aura lieu le 26 juin, après la conférence. Les fac-similés reproduits à la main sont acceptés. Règlements du concours disponibles à la Biosphère.

Question de la semaine : Quelle plante menacée au Québec se trouvait en abondance avant 1967 dans le secteur de l'actuelle Biosphère de Montréal ?

a - O La carmantine d'Amérique
b - O Le chardon de la Minganie
c - O L'élyme des sables

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Bell promet aux internautes un accès à haut débit

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Piquée par la nouvelle concurrence de Vidéotron, Bell Canada offrira dès le début de 1997 un service d'accès à Internet à haut débit sur le bon vieux fil de cuivre à un prix concurrentiel.

C'est la promesse qu'a faite, hier, Marcel Messier, vice-président, inforoute et multimédia, chez Bell, à l'occasion d'une conférence tenue sur les lieux d'INET 96, un événement international dont la compagnie de téléphone est le principal commanditaire avec un apport intéressé de 450 000 \$.

En septembre, Bell mettra à l'essai, à Saint-Bruno et à Kanata, près d'Ottawa, une technologie de type LNPA pour «ligne numérique à paire asymétrique», ou «ASDL», disait M. Messier, reprenant l'acronyme anglais. Cette technologie sera au point et peut être déployée rapidement à peu de frais, a-t-il indiqué. Dans un premier temps, l'abonné bénéficiera d'une capacité de 1,5 mégabits par seconde, dans un sens, c'est-à-dire vers chez lui, soit 50

fois la capacité d'un modem téléphonique courant. Dans l'autre sens, la capacité tombe à 64 kilobits (c'est pour quoi on dit asymétrique), mais c'est suffisant pour la plupart des commandes émanant d'une résidence. Cette vitesse correspond à un peu plus de dix fois celle du service RNIS pour les résidences que vient de lancer Bell. En comparaison avec le service de Vidéotron avec mo-

dem-câble, promis pour commencer à la fin de 1996, le service LNPA de Bell roule presque 20 fois moins vite. La capacité de 1,5 mégabits, bien qu'impressionnante pour un usage sur le Web d'Internet, n'est pas suffisante pour obtenir une image vidéo de qualité télédiffusion. Par contre, contrairement à Bell, la capacité promise par Vidéotron doit être partagée par un certain nombre d'utilisateurs simultanés. On peut donc s'attendre à une vitesse réelle moins grande que 28 mégabits dans la pratique.

Mais déjà M. Messier promet des vitesses qui laisseront les câblodistributeurs mordre la poussière. Ainsi, Bell soutient que la technologie LNPA «évoluera rapide-

ment» vers des vitesses quasi sidérales, soit 52 mégabits, ou presque deux fois la vitesse maximale du câble. Mais cette technologie, selon les dernières nouvelles, est encore très chère, nécessite des investissements massifs et ne fonctionne que dans des conditions de laboratoire. Quoi qu'il en soit, cette barrière économique et technique n'est pas suffisante pour empêcher Bell d'annoncer l'arrivée imminente de ces connexions à très haut débit.

Quant au tarif associé à ce premier service LNPA, le porte-parole de Bell, Normand Toupin, a confié qu'il sera «très compétitif». Vidéotron a indiqué qu'il en coûterait 50 \$ par mois pour s'abonner à son service Internet à haut débit.

Alis Technologies offre Babel

LE DEVOIR

Alis Technologies, une entreprise montréalaise, et Internet Society, qui compte plus de 5000 membres dans 108 pays, s'associent pour fournir aux utilisateurs et développeurs du Web une source d'information unique afin de mieux comprendre les questions touchant l'internationalisation d'Internet.

Dans un communiqué émis hier, on explique que cette source baptisée Babel consiste en une série de pages Web disponibles en 10 langues; on pourra y accéder par le serveur Web de l'Internet Society. Babel abordera entre autres les questions de gestion linguistique suivantes: comment établir des sites Web multilingues? Où trouver de l'information dans sa propre langue? Comment tester les outils logiciels de soutien multilingue?

On fait valoir que Babel deviendra un outil de référence et un site de navigation unique sur Internet pour la consultation d'information sur la gestion linguistique.

Selon Claude Lemay, président et chef de la direction d'Alis Technologies, ce partenariat répond à la préoccupation de nombreux gouvernements de préserver l'intégrité culturelle et linguistique de leur pays sur Internet. L'Internet Society est une organisation internationale fondée en 1992 et chargée de promouvoir la coordination et la coopération mondiale pour tout ce qui touche Internet. Cette organisation est en quelque sorte le centre de coordination mondial pour le développement d'Internet.

Pour sa part, Alis Technologies a lancé récemment un nouveau logiciel, Tango, qui est un fureteur multilingue (16 langues) et qui permet l'affichage Web dans plus de 85 langues.

Demain à Lyon

Un G7 sur la mondialisation

ISABELLE HOURCARDE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les sept grandes puissances industrielles devraient confirmer à Lyon leur attachement à la mondialisation de l'économie tout en s'efforçant d'en atténuer les répercussions négatives sur l'emploi.

Le président français Jacques Chirac, qui a convié les chefs d'Etat et de gouvernement du Groupe des Sept (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) du 27 au 29 juin dans cette grande métropole, a souhaité rompre avec les fastes qui ont entouré la tenue des précédents sommets en France.

Lors de ce sommet qui se déroule sur fond de stabilité retrouvée sur le front des taux de change et de croissance inégale de part et d'autre de l'Atlantique, Paris souhaite donner l'image d'une réunion où les principaux pays industrialisés se préoccupent d'éviter que l'ouverture des économies ne laisse sur le bord du chemin les populations les plus fragiles.

Dans le même esprit, Jacques Chirac espère que le sommet de Lyon donnera une impulsion décisive à la réduction de la dette des pays les plus pauvres.

Pour la première fois, les responsables des grandes organisations internationales (ONU, OMC, Banque mondiale et FMI) ont d'ailleurs été invités à l'issue du sommet à donner leur avis sur l'aide au développement.

Mais sur la lutte contre le chômage, le sommet devrait se contenter d'entériner les orientations libérales adoptées en avril par le G7 employé de Lille. La réunion ministérielle avait alors préconisé une déréglementation du marché du travail en profondeur, attachant une attention particulière à la lutte contre l'exclusion.

Face à leurs partenaires européens, les États-Unis se posent en modèle de réussite: les déficits publics ont été réduits sans compromettre la croissance qui se poursuit à un rythme régulier, sans tensions inflationnistes. Le taux de chômage est tombé à 5,6 % grâce à la création de dix millions d'emplois en trois ans.

Alors que le Japon émerge d'une longue récession, l'Europe continentale, concentrée sur la réduction de ses déficits publics avant la création de sa



Commerce, emploi, taux de change, les chefs d'État et de gouvernement auront de quoi se mettre sous la dent.

monnaie unique européenne, dispose de faibles marges de manœuvre.

La croissance dans l'Union européenne ne devrait pas dépasser 1,4 % cette année contre 2,3 % aux États-Unis, et le chômage devrait toucher 11,4 % de la population active. Les traditionnelles discussions sur les taux de change devraient en revanche permettre aux Sept de se féliciter du retour à la stabilité monétaire.

Depuis le sommet d'Halifax, le dollar s'est apprécié de 28 % vis-à-vis du yen. Les taux d'intérêt en France et en Allemagne sont tombés à des niveaux historiquement bas, même si l'OCDE considère qu'ils peuvent encore baisser.

Les échanges les plus acerbés entre les Sept pourraient porter sur le commerce. Européens et Japonais devraient joindre leurs voix pour critiquer l'adoption par les États-Unis de la

loi Helms-Burton, qui prévoit de sanctionner les pays ne respectant pas l'embargo américain contre Cuba. Washington n'entend toutefois pas se laisser mettre en position d'accusé et semble prêt à des ouvertures sur une autre loi pénalisant les entreprises étrangères qui investissent en Iran et en Libye.

Sur le traitement de la dette des pays les plus pauvres, l'issue du sommet paraît incertaine. Côté français, on souhaite aboutir à un engagement de réduction de l'ordre de 80 % de la dette, alors que les «termes de Naples», qui guident les négociations entre créanciers et débiteurs, ne prévoient actuellement qu'une diminution de 67 %. Mais pays riches et institutions multilatérales se renvoient la balle sur la répartition du fardeau.

Le grand absent de Lyon sera Boris Eltsine. Le président russe, à

quelques jours du deuxième tour de l'élection qui l'opposera au candidat communiste Guennadi Ziouganov, a décidé de se consacrer à sa campagne électorale.

C'est son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, qui sera chargé de rassurer les pays occidentaux sur la poursuite des réformes vers l'économie de marché, en cas de victoire de Boris Eltsine, et de s'assurer qu'ils continueront de soutenir financièrement la Russie.

Au volet diplomatique des discussions, la difficile reconstruction de la Bosnie et la tenue prochaine d'élections dans ce pays figureront en tête des préoccupations des Sept. Les Sept devraient par ailleurs examiner les chances de poursuite du processus de paix au Proche-Orient, après l'élection du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

ÉCONOMIE

Argent de plastique



LES RÉSIDANTS de Kingston pourront bientôt effectuer leurs achats au moyen d'une nouvelle carte de débit rechargeable appelée Exact, dans le cadre d'un projet expérimental mené dans cette région par les banques de Montréal et Toronto Dominion. Le nouvel instrument est décrit par ces deux institutions financières comme étant le premier du genre à être mis à la disposition d'un public aussi large au Canada.

Interac: le Tribunal de la concurrence approuve un projet d'ordonnance

Ottawa (PC) — Le Tribunal de la concurrence a finalement approuvé le projet d'ordonnance par consentement soumis en décembre dernier par l'Association Interac et le Bureau de la politique de concurrence.

Dans une décision rendue publique hier à Ottawa, le tribunal indique que le directeur du Bureau de la politique de concurrence était tout à fait autorisé à étudier certaines des plaintes formulées à l'endroit d'Interac, tout en écartant d'autres.

Le tribunal estime également qu'il revient aux politiciens, et non à un organisme judiciaire, de déterminer si les détaillants, courtiers en valeurs mobilières, courtiers en assurance-vie et sociétés de fonds mutuels pouvaient accéder à l'Association Interac, réseau électronique de transactions bancaires constitué d'Interac Inc. et de neuf actionnaires.

Cette décision constitue un revers pour les nombreux détaillants et institutions financières qui prétendent que les banques ont fait en sorte que le secteur des transactions bancaires électroniques s'apparente à un cercle fermé, au Canada.

En décembre, le Bureau de la politique de concurrence avait tenté de satisfaire les mécontents au moyen d'un compromis sur les conditions d'accès au réseau. En vertu d'une entente entre le bureau et Interac, les banques permettaient à de nouvelles entités commerciales d'accéder partiellement aux services du réseau.

Au terme d'une enquête d'une durée de trois ans, le bureau avait conclu que les actionnaires d'Interac — les six grandes banques, le Canada Trust et deux importantes coopératives de crédit — contrevenaient à la législation fédérale sur la concurrence.

L'organisme fédéral n'est pas allé assez loin, estimaient toutefois le Conseil de commerce de détail du Canada, l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes, plusieurs fonds mutuels et sociétés de placement. Ils avaient donc demandé au Tribunal de la concurrence de rejeter le compromis et d'imposer des conditions plus sévères, ce que l'organisme affirme maintenant ne pouvoir faire.

«Nous avons collaboré étroitement avec le bureau afin de conclure une entente qui allait permettre d'accroître la concurrence au niveau des services offerts au sein du réseau tout en protégeant certains des aspects qui sont les plus importants aux yeux des consommateurs canadiens, tels que la sécurité, la confidentialité et l'accès universel», a réagi hier la présidente d'Interac, Joanne de Laurentis.

«Nous tenions également à nous assurer que ces changements respecteraient la structure actuelle des politiques pour les institutions financières, a-t-elle poursuivi. C'est donc avec plaisir que nous accueillons la décision du bureau d'approuver notre demande.»

CHINE

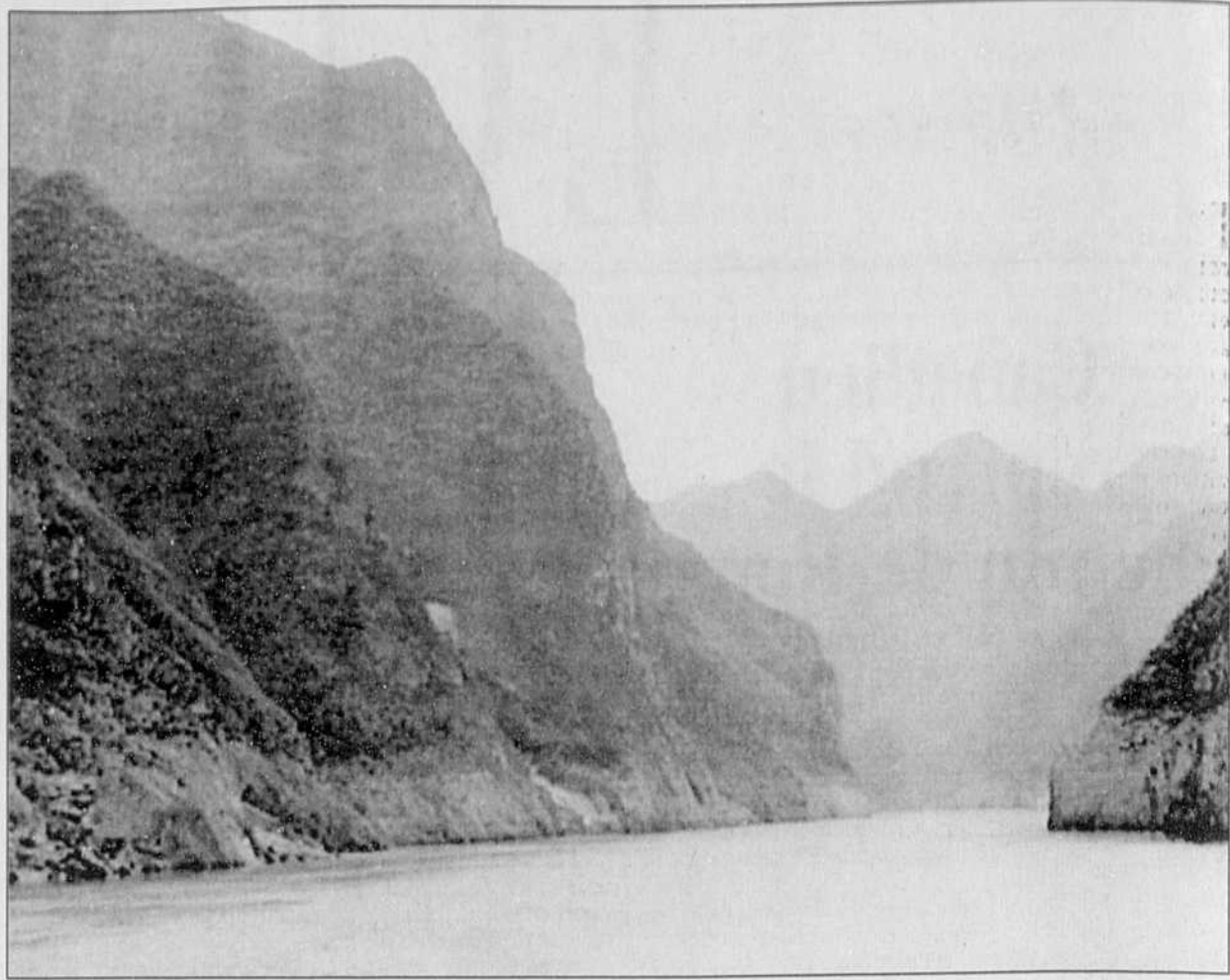


PHOTO ARCHIVES

La Commission sur la construction du barrage, qui nécessitera l'inondation de 17 000 hectares de terres agricoles et le déplacement d'un million de personnes, a indiqué hier que les craintes selon lesquelles le projet endommagerait le site — l'un des principaux sites touristiques de la Chine — étaient infondées.

Un pas de plus est franchi au barrage des Trois-Gorges

Les appels d'offres ont été lancés pour la fourniture des générateurs

Pékin (AFP) — Le coup d'envoi a été formellement donné hier à l'adjudication par des firmes internationales pour la fourniture de générateurs pour le projet de construction sur le Yangtsé du barrage des Trois-Gorges, indique le quotidien anglophone *China Daily*.

Cette adjudication a été rendue possible, précise le quotidien, par l'avis rendu hier par des experts selon lequel le projet de barrage n'était pas nuisible à l'environnement.

Onze offres préliminaires ont été présentées lundi par des firmes internationales fournissant des équipements hydroélectriques, les candidatures officielles devant être bouclées au 18 décembre prochain, a précisé le *China Daily*.

Lu Youmei, président de la société

chargée de la construction du barrage des Trois-Gorges, a souligné que «la qualité, la performance et les prix» seraient les facteurs décisifs pour remporter l'appel d'offres. Il a ajouté que les transferts de technologie et la facilité offerte pour des crédits d'exportation favoriseraient également les chances des entreprises en lice.

Seize multinationales réparties en quatre consortiums concourent pour la fourniture de 14 des 26 turbines de 700 mégawatts du projet de barrage.

Qin Zhongyi, vice-président de la société chargée de la construction du barrage, avait indiqué la semaine dernière que des considérations politiques pourraient aussi jouer un rôle dans l'attribution des contrats. Il avait à ce propos émis des doutes

sur les chances d'un consortium japonais étant donné «l'alignement du Japon sur la politique contestable des États-Unis».

Par ailleurs, le directeur adjoint de la Commission sur la construction du barrage, Guo Shuyan, a indiqué hier que les craintes selon lesquelles le projet endommagerait le site — l'un des principaux sites touristiques de la Chine — étaient infondées.

La construction du barrage de 185 mètres de haut, qui a commencé en 1994, nécessitera l'an prochain l'inondation de 17 000 hectares de terres agricoles et le déplacement d'un million de personnes, un plan qui a soulevé des critiques internationales. La construction du barrage devrait être achevée en 2009.



Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-de-Québec

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec offre des services communs aux 323 caisses affiliées, lesquelles desservent plus de 2,4 millions de membres et détiennent des éléments d'actif de près de 20 milliards de dollars.

Rapports financiers cumulés de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-de-Québec et des caisses affiliées

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ) (NOTE 1) AU 31 DÉCEMBRE 1995 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	1995	1994
Actif		
Encaisse	149,2 \$	275,4 \$
Valeurs mobilières		
Émissions ou garanties par le Canada	633,5	519,3
Émissions ou garanties par d'autres organismes des secteurs public et parapublic	1 372,0	848,9
Émissions ou garanties par des institutions financières	784,6	606,8
Autres	226,7	293,8
	3 016,8	2 268,8
Prêts (NOTE 2)		
Aux particuliers	12 100,6	12 231,2
Aux entreprises	3 454,7	3 439,8
	15 555,3	15 671,0
Autres éléments d'actif		
Immobilisations	567,4	574,1
Intérêts courus et autres	339,3	261,7
	906,7	835,8
Total de l'actif	19 628,0 \$	19 051,0 \$

	1995	1994
Passif		
Dépôts		
Épargne avec opérations	2 214,0 \$	2 403,9 \$
Comptes à terme	1 484,7	1 345,1
Épargne stable	918,1	1 122,0
Épargne à terme	7 772,2	7 523,9
Régime d'épargne à imposition différée	4 211,7	3 837,0
	16 600,7	16 231,9
Autres éléments de passif		
Emprunts	1 112,8	1 112,2
Intérêts courus et autres	617,8	513,4
	1 730,6	1 625,6
Total du passif	18 331,3	17 857,5

	1995	1994
Avoir		
Capital social	28,6	33,8
Parts permanentes, de qualification et privilégiées	259,6	185,5
Trop-perçus non répartis (NOTE 3)	50,3	72,9
Réserves	958,2	901,3
Total de l'avoir	1 296,7	1 193,5
Total du passif et de l'avoir	19 628,0 \$	19 051,0 \$

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS) (NOTE 1) POUR LA PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1995

	1995	1994
Revenus financiers		
Encaisse et valeurs mobilières	210,3 \$	124,6 \$
Prêts	1 385,0	1 290,6
	1 595,3	1 415,2
Frais financiers	954,9	795,6
Revenus financiers nets	640,4	619,6
Créances douteuses	133,3	72,1
Revenus financiers nets après créances douteuses	507,1	547,5
Autres revenus	253,4	228,0
Revenus financiers nets et autres revenus	760,5	775,5
Autres frais		
Personnel	358,1	360,0
Locaux	45,5	45,3
Autres	262,4	260,0
	666,0	665,3
Trop-perçus avant impôts	94,5	110,2
Impôts sur le revenu (NOTE 4)	13,8	17,6
Trop-perçus après impôts	80,7 \$	92,6 \$

NOTE 1
Le bilan cumulé et les résultats cumulés comprennent les données relatives à la Fédération et aux caisses affiliées après élimination des transactions entre elles. Il n'est pas possible de consolider ce bilan puisqu'il n'y a pas de société mère.

NOTE 3
La différence observée entre les trop-perçus non répartis du bilan et ceux dont font mention les résultats cumulés est attribuable à la distribution déjà effectuée d'une partie des trop-perçus en raison de la non-simultanéité des exercices financiers des caisses.

NOTE 2
Les prêts sont présentés après déduction d'une provision de 164,5 millions de dollars (125,0 millions de dollars en 1994) afin de tenir compte des pertes prévues.

NOTE 4
Un impôt estimatif a été calculé sur les trop-perçus des caisses pour la période de 12 mois, sans tenir compte des paiements en intérêt sur le capital social et des ristournes qui seront statués par les assemblées générales.

Desjardins pour s'aider soi-même

IMMOBILIER

C'est le chômage qui accule les propriétaires à la faillite

Ottawa (PC) — Ce n'est pas l'endettement excessif, mais bien le chômage élevé qui est en train d'acculer les propriétaires à la faillite et à ne pas honorer les échéances de leurs hypothèques, soutient l'agence fédérale du logement.

«Les propriétaires canadiens ne sont pas ensevelis sous une montagne de dettes et leurs niveaux d'endettement hypothécaire ne sont pas aussi élevés que le font croire certains indicateurs», a affirmé mardi la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans son analyse printanière du marché.

L'agence, qui aide les acheteurs de maisons qui ne disposent que d'une petite mise de fonds à obtenir une hypothèque bancaire, est en désaccord avec les rapports selon lesquels les consommateurs sont criblés de dettes. «Le nombre record de faillites individuelles et de réclamations au sujet d'hypothèques assurées par la SCHL enregistré en 1995 n'a pas été causé par des niveaux d'endettement excessif», indique l'agence.

«Approximativement 75 pour cent des Canadiens qui se sont déclarés en faillite avaient soit changé d'emploi, soit perdu leur emploi au cours des trois années précédentes.»

En 1995, un nombre record de 78690 consommateurs

et entreprises se sont déclarés en faillite.

Quelle que soit la taille d'une hypothèque, les Canadiens ne sont pas en mesure d'effectuer leurs paiements lorsqu'ils perdent leur emploi, note l'agence.

«Depuis 1991, beaucoup de Canadiens ont perdu leur emploi à la suite d'une restructuration ou d'une rationalisation», ajoute l'agence.

Nombre record

«La baisse de leur revenu est devenue si sérieuse qu'un nombre record d'individus ne peuvent plus continuer à rembourser les dettes auxquelles ils avaient été en mesure de faire face auparavant.»

Même si le chômage a chuté depuis 1993, il demeure toujours à 9,4 pour cent.

L'analyste torontois du commerce de détail, John Winter, a admis que l'endettement des consommateurs est vraiment élevé, tout en faisant remarquer que cela était dû en partie à la stagnation de leurs revenus et au fort taux de chômage.

«A quoi peut-on imputer cet état de chose? C'est probablement dû au fait que les revenus n'ont tout simplement pas crû et qu'ils n'ont pas crû pour un tas de raisons. Le chômage élevé en est une.»

Les Compagnies Molson se donnent un nouveau président

Toronto (PC) — Les Compagnies Molson Ltée a désigné un nouveau président afin de combler le départ de Marshall Cohen.

La société a annoncé, mardi, que Norman Seagram prendra le relais de M. Cohen à titre de président et chef de direction lors de l'assemblée annuelle de l'entreprise, en septembre.

Agé de 62 ans, M. Seagram a passé plus de deux décennies au service de Molson, avant d'accepter la direction d'Air Liquide en 1992.

«Nous sommes ravis que Norman Seagram ait choisi de revenir chez Molson pour diriger la société dans une période aussi détermi-

nante», a déclaré le président du conseil d'administration des Compagnies Molson, Eric Molson.

«Son expérience est précieuse pour nous, au moment où nous renforçons nos activités de brasserie et où nous sommes à l'affût de nouvelles opportunités d'affaires sur le marché international de la bière.»

Molson tente, depuis quelques temps, de revenir à ses activités brassicoles face à un déclin marqué des profits, attribuable, selon certains, à une politique de diversification dans des secteurs à risques.

M. Cohen, qui a déjà été sous-ministre fédéral des Finances, a annoncé plus tôt cette année qu'il

prendrait sa retraite après sept ans à la tête de Molson.

Molson détient 40 pour cent de la brasserie du même nom, en plus de Beaver Lumber et des Canadiens de Montréal, de la Ligue nationale de hockey.

La compagnie possède 25 pour cent de Home Depot, ainsi qu'une large part du Groupe Val Royal, une chaîne québécoise de quincaillerie.

Les profits de la compagnie ont chuté de 39 pour cent au cours des neuf derniers mois de 1995, pour atteindre 54,3 millions\$. Les profits totaux de Molson pour la dernière année n'ont pas encore été dévoilés.

SCRIBEC
PHOTOCOPIE
IMPRIMERIE
385-9400
45, rue Jarry Est, Montréal
Nous servirons les lecteurs du «Devoir» avec empressement.

18 ans et



Info-Collecte

(514) 527-1501
1 800 343-SANG

«Cet été, on donne du sang.»



Croix-Rouge canadienne
Centre de transfusion du Québec

ÉCONOMIE

Prévisions de la Banque Scotia

Les exportations québécoises afficheront une croissance soutenue

Toronto (PC) — Les exportations québécoises afficheront une croissance soutenue au cours des deux prochaines années. Mais le rendement de l'économie sera restreint par les contraintes fiscales et la prudence continuelle des consommateurs, est-il indiqué dans un rapport publié mardi par la banque Scotia.

La province compte sur un bon nombre d'industries d'exportation pour soutenir sa croissance. Des marchés importants vont absorber la production des secteurs aéronautiques et de télécommunications, de même que les produits pharmaceutiques de l'industrie montréalaise, peut-on lire dans «Provincial Pulse» (Le pouls des provinces), qui propose des prévisions économiques et fiscales pour chaque province du Canada.

Le secteur des pâtes et papier pro-

fitera de la stabilisation du prix du papier journal plus tard cette année. Le Québec est le plus important producteur de pâtes et papier au Canada.

«Le Québec amorce un programme important de réduction du déficit au cours d'une période de croissance relativement lente, prévient Mary Webb, économiste principale de la banque. L'incidence du freinage budgétaire sur l'économie devrait être substantielle.»

La banque prévoit que des taux d'intérêt en hausse n'affecteront pas le rétablissement de la situation économique au Canada.

L'augmentation des coûts d'emprunt et d'hypothèque devrait limiter la dépense des ménages. Mais cette tendance sera contrebalancée par le renforcement de l'économie américaine, qui s'alimente notamment au-

près des compagnies minières canadiennes.

Selon les prédictions de la banque Scotia, la croissance économique atteindra 1,8 pour cent cette année, et 2,5 pour cent en 1997, grâce à une augmentation des exportations vers les États-Unis, le Japon et l'Europe. Le salaire net sera stimulé par une plus grande embauche dans le secteur privé et des gains salariaux légèrement plus élevés.

Depuis plus d'un an, la Banque du Canada a retenu les taux d'intérêt à court terme afin de relancer l'économie. Au cours de la même période, les taux américains ont connu une certaine hausse, ce qui a presque éliminé la différence entre les taux des deux pays.

Face à un tel écart, la Banque du Canada sera fortement incitée à contrer la tendance américaine en

augmentant ses propres taux, a fait remarquer Warren Jestin, premier vice-président de la banque Scotia.

Les taux d'intérêt ont diminué de trois à quatre points de pourcentage depuis l'an dernier. Une augmentation d'un quart ou d'un demi-point sur les prêts aux consommateurs ne sera pas dramatique, estime pour sa part l'économiste Mario Angastiniotis de MMS International.

La banque Scotia prévoit que la plus forte croissance économique aura lieu dans l'ouest du Canada. L'Alberta et la Colombie-Britannique devraient mener le peloton avec un taux de croissance de 2,8 et 3,2 pour cent.

Dans les provinces atlantiques, les dépenses des consommateurs seront affectées par l'harmonisation de la TPS et des taxes de vente provinciales.

Dossier CFCF

Oppenheimer cite 13 raisons de s'opposer à l'entente

LE DEVOIR

Le courtier newyorkais Oppenheimer, qui conteste le jugement de la Cour supérieure dans le dossier de CFCF, avance 13 raisons pour s'opposer à l'entente conclue entre les familles Chagnon et Pouliot.

Oppenheimer soutient d'abord que cette entente a mis les actionnaires dans l'obligation d'accepter l'offre de 21,50 \$ par action de la part de Vidéo-tron, plutôt que celle de Cogeco qui contenait une offre de 23 \$. «Cela a privé les actions de CFCF d'au moins 25 millions», soutient le courtier, en rappelant en outre que cette décision de la Cour supérieure était en contra-

diction directe avec un jugement antérieur de la Cour d'appel, voulant que la vente de tous les actifs d'une compagnie ne pouvait être faite sans un vote des actionnaires.

Selon les avocats d'Oppenheimer, le juge aurait tenu les administrateurs responsables de ne pas avoir retenu l'offre la plus élevée pour les actions de CFCF.

Quoi qu'il en soit, Oppenheimer affirme qu'il va continuer d'explorer toutes les mesures possibles qu'offrent les lois canadiennes et demande à la Cour d'appel la permission d'intervenir devant ce tribunal pour appuyer sa cause.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3276	Hong Kong (dollar)	0,1811
Allemagne (mark)	0,8891	Indonésie (rupiah)	0,000609
Australie (dollar)	1,1139	Italie (lire)	0,000916
Barbade (dollar)	0,6952	Jamaïque (dollar)	0,0398
Belgique (franc)	0,04409	Japon (yen)	0,01247
Bermudes (dollar)	1,3762	Mexique (peso)	0,1954
Brésil (real)	1,3946	Pays-Bas (florin)	0,8144
Caribbes (dollar)	0,5179	Portugal (escudo)	0,008984
Chine (renminbi)	0,1690	Royaume-Uni (livre)	2,0937
Espagne (peseta)	0,01093	Russie (rouble)	0,000275
États-Unis (dollar)	1,3586	Singapour (dollar)	0,9867
Europe (ECU)	1,7265	Suisse (franc)	1,1043
France (franc)	0,2624	Taiwan (dollar)	0,0506
Grèce (drachme)	0,005905	Venezuela (bolivar)	0,00298

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Tête-à-tête Landry-Dufour

Le CPQ voit dans les conventions collectives des professionnels un frein à la sous-traitance

PRESSE CANADIENNE

Des professionnels du gouvernement du Québec pourraient bien devenir des employés de compagnies privées, soit parce que celles-ci ont décroché un contrat de sous-traitance du gouvernement ou qu'elles ont acheté des équipements du secteur public dans les domaines de l'informatique et de l'ingénierie.

Cette possibilité a été évoquée, hier, lors de la rencontre entre le ministre d'État à l'Économie, Bernard Landry et les dirigeants du Conseil du patronat du Québec (CPQ).

En conférence de presse à l'issue de cet entretien, le président sortant du CPQ, Ghislain Dufour, a fait valoir que les conventions collectives des professionnels du gouvernement constituaient un frein à la sous-traitance et nuisaient au bon fonctionnement des entreprises.

«Les conventions collectives des professionnels obligent les sous-ministres responsables de l'attribution des contrats à soumettre les projets

de sous-traitance aux syndiqués. Ceux-ci n'ont pas le pouvoir de s'opposer, mais peuvent amorcer des négociations très longues», a expliqué M. Dufour.

Ces délais forcent parfois des entreprises à mettre temporairement à pied des employés compétents, qui en raison de leur expertise, se trouvent alors de l'emploi ailleurs.

Le ministre Landry estime pour sa part qu'il importe pour le gouvernement de trouver des moyens de respecter les obligations de sécurité d'emploi des employés du secteur public tout en faisant réaliser des travaux à l'extérieur du gouvernement.

Le ministre a identifié deux avenues: les employés de l'État pourraient être transférés vers des entreprises privées soit parce que celles-ci ont obtenu des contrats gouvernementaux de sous-traitance ou encore parce qu'elles ont acheté certains équipements publics.

«Au lieu de faire certaines tâches à l'intérieur du ministère des Transports, par exemple, on le fait avec la firme privée qui intègre, à leurs



Ghislain Dufour



Bernard Landry

conditions, les employés du ministère», a dit M. Landry.

«Ou encore, on privatise certains équipements publics et le personnel qui était au public passe au privé, mais transporte leurs avantages», a-t-il ajouté.

«La réflexion continue au sein du

gouvernement», a dit le ministre.

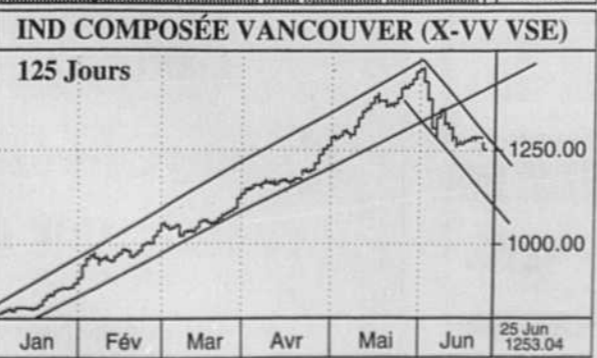
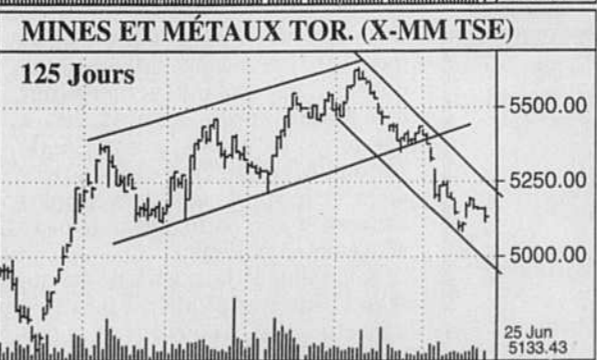
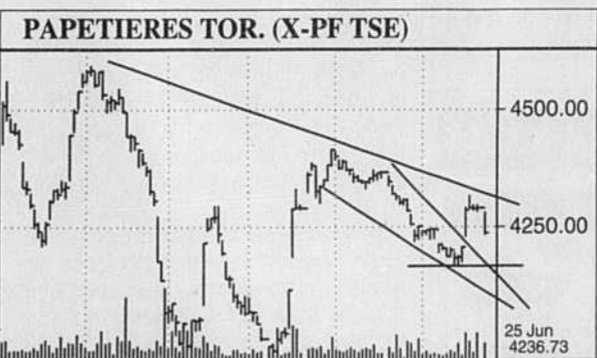
M. Dufour estime que le ministre a tout intérêt à s'inspirer de ce qui s'est passé quand les activités reliées au stationnement ont été cédées par la ville de Montréal à la Chambre de commerce de Montréal.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Attention au piège

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIAL

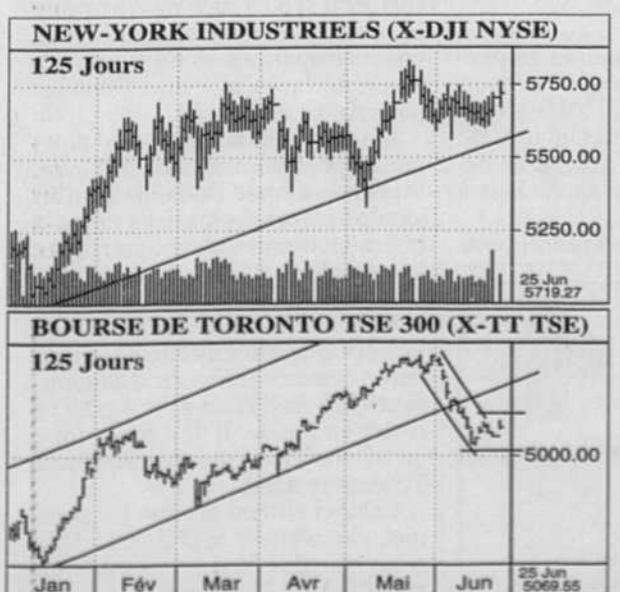
Il n'y a pas encore de changement du côté américain. L'indice industriel végète encore dans son mouvement de côté à court terme. À Toronto, même s'il y eut un peu de regain de la part de certains secteurs vendredi après-midi, il ne faut pas se faire prendre. Ce sont les secteurs les plus forts qui ont rencontré une vague de chasseurs d'oubaines mais aucun n'a continué durant la séance d'hier. Le TSE montre une pause dans sa tendance baissière mais pas vraiment de revirement haussier. Les services financiers et les services publics ont résisté à la continuité de leur correction. Les pétrolières résistent encore au bris de la tendance haussière. La gestion débute à son tour une correction à partir de son plus haut sommet. Quelques titres industriels ont fait sursauter l'indice mais l'ensemble du secteur demeure menacé par une rechute. C'est tout ce qu'on trouve comme éléments positifs. À partir d'ici, ça ce gâte. Les communications chutent encore depuis le bris de la tendance haussière dans leur étroit couloir baissier. Les forestières rechutent sans avoir inversé leur tendance baissière. Les minières et les immobilières prolongent aussi leur tendance baissière. Du côté des aurifères, on a eu un tout petit peu de «retient bien» pendant deux jours mais ce n'est qu'un peu de correction à la hausse dans leur tendance baissière. La tendance baissière des aurifères et la pression de vente sur le métal jaune inquiètent d'ailleurs passablement les fervents de titres juniors. L'indice de Vancouver démontre le phénomène par la poursuite de la tendance baissière qui a débuté au début de juin. En principe, tous les gains accumulés depuis le début de mai sont pour le moment envolés en poussière. Ceux qui embrassent la formule souvent employée par les représentants en courtage qui dit que les profits ne sont partis que sur papier seulement, devraient faire attention car d'ici quelques temps, le chiffre montrant la valeur de votre portefeuille sur le papier pourrait diminuer encore. Cet argent ne revient jamais. Si on a vendu, on garde nos profits. Quand on rachète en bas et que ça remonte, ce sont des profits supplémentaires.



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 25 juin
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h
Réservez votre place :
(514)392-1366



ÉCONOMIE

L'anti-G7

La foire aux revendications

Depuis quelques jours, les protestataires du monde entier se sont donné rendez-vous à Lyon

CHRISTIAN RIOUX

CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Le coup d'envoi du 22^e sommet des sept pays les plus riches du monde qui s'ouvre demain à Lyon n'a pas été donné par l'arrivée des chefs d'Etat, ni par le début du calendrier culturel qui rythme la semaine. Bien avant l'arrivée des 2000 journalistes et de l'armée de fonctionnaires attendus, ce sont les 25 000 à 40 000 personnes qui ont défilé hier dans les rues de la ville qui ont donné le signal du départ.

A l'invitation des centrales syndicales, plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont réunies sous la bannière «Solidaires pour le plein emploi dans le monde». Les dirigeants de la Confédération générale du travail avaient mobilisé environ 600 autocars et une dizaine de trains spéciaux partis de toute la France. On était venu aussi d'Allemagne, de Catalogne, de Macédoine, d'Italie et même de Chine pour participer à ce cortège bigarré destiné surtout à faire entendre aux grands de ce monde la voix des démunis.

En 21 ans de G7, cette unité syndicale est une première. Les actions pourraient aller en crescendo puisqu'un préavis de grève des transports publics a été donné pour les 27, 28 et 29 juin, alors que les chefs d'Etat et de gouvernement seront réunis à la Cité internationale.

Ceci achève d'inquiéter les Lyonnais, qui craignent déjà que leur ville ne soit complètement paralysée par les illustres visiteurs. «Nous voulons en profiter pour faire entendre nos revendications et celles de tous les démunis du monde», dit le secrétaire de l'Union régionale CGT, Daniel Blanc-Brude.

Depuis quelques jours, presque tout ce que le pays compte de syndicalistes, d'écologistes, de féministes et de militants semble s'être donné rendez-vous à Lyon. Cela va des Vétérinaires sans frontières aux mineurs de la Mure (près de Grenoble) qui ont occupé symboliquement la semaine dernière la Villa florentine où résidera le président français Jacques Chirac pendant le sommet.

Samedi, c'est M^{re} Gaillot, le cancérologue Léon Schwartzberg et quelques leaders d'extrême gauche qui prenaient la tête de plusieurs milliers de personnes mobilisées par 180 organismes de toutes origines. Regroupés sous la bannière des Autres Voix de la planète, ils n'ont pas de revendications précises mais exigent «une autre logique politique et sociale». Une cin-

En 21 ans de G7, cette unité syndicale est une première



Depuis quelques jours, presque tout ce que le pays compte de syndicalistes, d'écologistes, de féministes et de militants semble s'être donné rendez-vous à Lyon.

quantaine d'organisations humanitaires ont tenu à se dissocier de ce regroupement, qu'elles accusent d'être «contre tout et pour rien». Rassemblées dans Reprens l'initiative, elles organisent leur propre sommet afin de soumettre aux chefs d'Etat un certain nombre d'alternatives à quelques grands problèmes du monde comme la mondialisation de l'économie et la dette des pays du Tiers-Monde.

Car les protestataires ne font pas que brandir des bannières. Colloques, conférences et séminaires n'ont cessé de se succéder et le rythme va s'intensifier dans les jours qui viennent. La Fondation Jean Jaurès a réuni mardi des représentants socialistes et quelques intellectuels célèbres, comme l'économiste canadien John Kenneth Galbraith et l'ancien conseiller de François Mitterrand Jacques Attali. Leur réflexion, résumée dans un communiqué, sera remise aux chefs d'Etat à leur arrivée.

Ce n'est là qu'une fraction des nombreuses rencontres qui se déroulent à Lyon depuis une semaine. La fondation AGIR s'est penchée sur les «risques de la mondialisation». Le Barreau de Lyon s'est intéressé à la «flexibilité du travail» et à la «précarité de l'emploi». Ecoropa et Friend of the Earth ont invité Michel Chodkowski, spécialiste canadien du Fonds monétaire international. Un organisme baptisé Survie s'intéressera à l'Afrique. Deux prix Nobel sont venus s'adresser aux visiteurs du monde entier: le Nigérien Wole Soyinka et la Guatémaltèque Rigoberta Menchu. Les catholiques de l'Antenne sociale ont même organisé le 12 juin dernier un «G7 œcuménique» à l'Université catholique de Lyon.

Les protestataires envahissent aussi le champ culturel. Le 29 juin, la Nuit mëtisse se tiendra en même temps que le spectacle de clôture organisé en plein air sur les bords de la Saône par le maire Raymond Barre. Jeunes rappeurs et artistes des banlieues chaudes de Lyon feront concurrence à Johnny Halliday et Bob Dylan.

La tradition de l'anti-G7 est née à Londres en 1984 mais a vraiment pris son envol à Paris lors du Sommet de l'Arche, en 1989, qui marquait aussi le bicentenaire de la Révolution française. Depuis, chaque sommet est l'occasion d'un rassemblement hétéroclite d'organisations largement motivé par la présence en un même lieu et pendant quelques jours de tous les médias de la planète.

En 21 ans, les G7 n'ont plus rien de ces «causeries au coin du feu» où le président Valéry Giscard d'Estaing avait pris l'initiative de convier ses collègues en 1975. Rapidement s'y sont ajoutés l'Italie, le Canada et l'observateur russe. Aujourd'hui, c'est le monde entier qui frappe à la porte.

Chirac: tout pour l'aide au développement

REUTER

Jacques Chirac a déclaré hier qu'il ferait tout pour que soient réglés les problèmes de l'aide au développement et pour lui donner une impulsion nouvelle lors de la réunion des pays industrialisés à Lyon.

«Nous attendons que les sept pays industrialisés prennent conscience que leurs devoirs leur imposent non pas de diminuer, comme certains ont tendance à le faire, mais de renforcer l'aide au développement et no-

tamment qu'ils règlent les problèmes en suspens», a déclaré Jacques Chirac.

Il a cité l'aide internationale au développement, la facilité d'ajustement structurel renforcé du Fonds monétaire international et le Fonds africain de développement.

«Je suis bien déterminé à tout faire et à tout mettre en œuvre pour que ces problèmes soient réglés [...]. Il est indispensable aujourd'hui de donner une impulsion nouvelle au développement et non pas de réduire les moyens», a-t-il ajouté.

La dette des pays pauvres doit être réduite, estime la France

AGENCE FRANCE PRESSE

La France est favorable à une amélioration du traitement de la dette des pays les plus pauvres passant par un taux accru d'annulation de leurs dettes, a indiqué mardi le porte-parole de la présidence de la République, Catherine Colonna.

Les consultations se poursuivent au sein du Club de Paris sur une amélioration des «termes de Naples», qui prévoient actuellement un objectif de réduction de 67 % de la dette des pays les plus pauvres, a-t-elle ajouté lors d'un point de presse sur le Sommet des Sept de demain à samedi à Lyon.

Mme Colonna a par ailleurs formulé l'espoir que des progrès seraient accomplis vers la «pérennisation» de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) en faveur des pays pauvres.

Le directeur général du Fonds monétaire international Michel Camdessus a cependant reconnu hier qu'il y avait «encore des obstacles» à son projet de vendre une partie de l'or du FMI entre 2000 et 2004 pour financer les prêts aux pays les plus pauvres et une partie des nouveaux allègements de dette.

Le président Jacques Chirac, qui sera l'hôte des chefs d'Etat et de gouvernement, a convié pour la première fois à l'issue du sommet les responsables des grandes organisations multilatérales: ONU, Organisation mondiale du commerce (OMC), Banque mondiale et FMI pour discuter d'un «nouveau partenariat» pour le développement, a indiqué la porte-parole.

Dans l'esprit de la France, il s'agit d'améliorer l'efficacité de l'aide, à la



Il y a encore des obstacles au projet de vendre une partie de l'or du FMI entre 2000 et 2004 pour financer les prêts aux pays les plus pauvres et une partie des nouveaux allègements de dette.

lumière des perspectives de commerce et de croissance offertes par la mondialisation, de mobiliser tous les acteurs et de se concentrer sur l'aide aux plus pauvres.

«Les organisations multilatérales doivent bénéficier des ressources nécessaires», a-t-elle souligné, tout en constatant que des progrès ont été accomplis depuis le sommet d'Halifax en 1995 puisque les ressources de l'AID, qui financent l'aide internationale au développe-

ment des pays les plus pauvres, ont été reconstituées de même que celles du Fonds africain de développement.

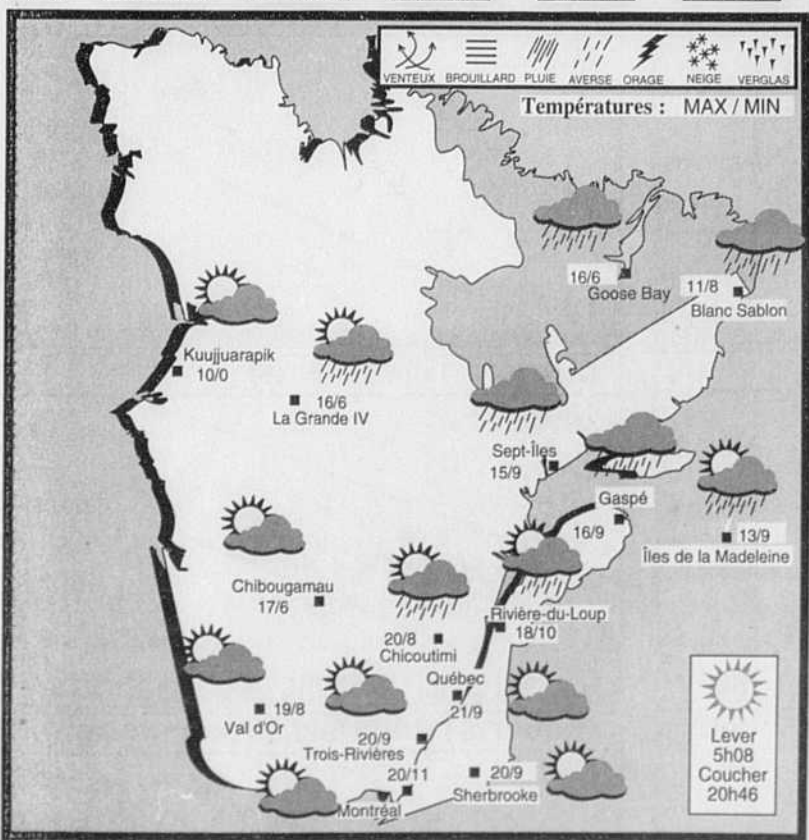
«Je suis bien déterminé à tout faire et à tout mettre en œuvre pour que ces problèmes soient réglés, car pour des raisons à la fois politiques et économiques, il est indispensable aujourd'hui de donner une impulsion nouvelle de développement et non pas de réduire les moyens», avait déclaré un peu plus tôt M. Chi-

rac, à l'issue d'un entretien avec le président du Burkina-Faso, Blaise Compaore.

Mme Colonna a par ailleurs laissé entendre que le Sommet serait l'occasion d'une explication musclée entre les États-Unis et leurs partenaires à propos des récentes mesures unilatérales adoptées par Washington (loi Helms-Burton notamment) pour sanctionner les pays qui feraient des affaires avec Cuba ou encore avec la Libye et l'Iran.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 20	min 11	max 21	13/24	17/27



QUEBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 21	min 9	max 22	11/22	13/23

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 24	min 13	max 23	14/25	17/27

Météo-Nautique
1 900 565-4000
95e/minute
«La météo à la source»

Avez-vous déjà planifié vos vacances ?
Prévoyez-vous déménager cet été ?

Avisiez-nous de vos projets dès maintenant au (514) 985-3355 ou au 1-800-463-7559

Faites-nous savoir les dates immédiatement afin que nous puissions cesser la livraison de votre journal et la reprendre aux dates de votre choix.

LE DEVOIR Le quotidien des gens actifs

La poursuite des réformes en Russie encouragée

REUTER

Les pays industrialisés se prononceraient en faveur de la poursuite des réformes en Russie vers une économie de marché lors de leur sommet annuel à Lyon de demain à samedi, a-t-on appris hier à l'Élysée.

«Le G7 se prononcera [...] pour

appeler à la poursuite des réformes et au souhait que la transition vers une économie de marché se poursuive», a déclaré Catherine Colonna, porte-parole de l'Élysée.

Les Sept, qui se réunissent sous présidence française, avaient convié le président russe Boris Eltsine à se joindre à leurs discussions lorsque celles-ci seront entrées dans leur phase politique, soit à partir de vendredi après-midi.

Mais M. Eltsine, arrivé en tête de l'élection présidentielle avec une faible avance sur son rival communiste Guennadi Ziouganov, a préféré rester en Russie. Il déléguera donc au G7 son premier ministre, Victor Tchernomyrdine.

Celui-ci entend profiter du sommet pour aborder le problème de la restructuration de la dette extérieure russe.

18 ans et
«Cet été, on donne du sang.»
Croix-Rouge canadienne
Centre de transfusion du Québec

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Aliénation de biens immobiliers ou autres

AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois de mai 1996, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après mentionnés, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers ou autres suivants:

- lots 228-306 et 228-307 et une partie du lot 228-350 du cadastre officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés au nord-est de la 81e Avenue, entre les rues Sherbrooke et Forsyth - Groupe immobilier N.J.M. Inc. - 19 111 \$;

- lot 136-1325 du cadastre officiel de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situé à l'angle nord-ouest des avenues Blaise-Pascal et Alfred-Laurence - Dame Antonietta Monaco et monsieur Mauricio Quinteros - 30 010 \$;
- lots 332-104-6-2, 332-104-6-Ptie 1 et 332-104-Ptie 6 du cadastre officiel de la Paroisse de Sault-au-Récollet - Caisse populaire Desjardins du Domaine Saint-Sulpice - 115 000 \$.

Montréal, le 26 juin 1996
Le greffier,
Léon Laberge

avis public

Gouvernement du Québec

Ministère du Travail

Avis

Prélèvement du Comité paritaire de l'industrie des produits de papiers et cartons ondulés - Modification

Avis est donné par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2), que le ministre du Travail a reçu du Comité paritaire de l'industrie des produits de papiers et cartons ondulés, à la suite de son assemblée tenue le 12 décembre 1995, une requête lui demandant de recommander au gouvernement l'approbation du «Règlement modifiant le Règlement sur le prélèvement du Comité paritaire de l'industrie des produits de papiers et cartons ondulés» publié à la Gazette officielle du Québec du 26 juin 1996. Toute personne peut s'en procurer un exemplaire aux Publications du Québec.

La modification demandée vise à majorer le taux de prélèvement de l'employeur professionnel.

Avis est également donné, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que ce projet de règlement pourra être approuvé par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant à Mme Denise Plante, Direction des décrets, ministère du Travail, 200, Chemin Sainte-Foy, 6e étage, Québec, Québec G1R 5S1 (Téléphone: 418-643-4415; Télécopieur: 418-528-0559).

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, au sous-ministre du Travail, 200, chemin Sainte-Foy, 6e étage, Québec (Québec) G1R 5S1.

Québec

Université de Montréal

APPEL D'OFFRES

Propriétaire
Université de Montréal
Direction des immeubles
2787, chemin des Services
Campus de l'Université de Montréal
Montréal (Québec)

Architectes
Saucier & Perrotte/Menkès, Shooner, Dagenais
Bureau 950
Montréal (Québec) H3A 2N4

Ingénieurs en charpente
Nicolet, Chartrand, Knoll Ite
1200, avenue McGill College
Bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 4G7

Ingénieurs en mécanique et électricité
ADS / Gareau
1441, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 500
Montréal (Québec) H3G 1T7

L'Université de Montréal, Propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et le réaménagement de la Faculté de l'aménagement, projet 43400/563 au Pavillon 5620, avenue Darlington, à Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte contre un dépôt de deux cents dollars (200,00 \$) non-remboursable sous forme de chèque visé libellé à l'ordre de l'Université de Montréal.

Les documents seront disponibles à compter du 28 juin 1996 à 9 heures au bureau de l'Architecte. S.V.P. communiquer avec ce bureau avant d'aller chercher les documents au (514) 845-7291.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues à la Direction des immeubles, 2787, chemin des Services, réception - 1^{er} étage, campus de l'Université de Montréal, Montréal, jusqu'à quinze heures, heure en vigueur localement, le 14 du mois d'août 1996, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux se déroulera le 10 juillet à 9 heures 30 et le 1^{er} août 1996 à 9 heures 30. Rendez-vous dans le hall d'entrée du Pavillon 5620, avenue Darlington, Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission à l'ordre du Propriétaire, l'Université de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 30 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par le décret 360-94).

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Louise Joubert, architecte
Directeur
Direction des immeubles

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE SAINT-LEONARD, NO. 0012-95501 - BREF D'EXECUTION - LA VILLE DE ST-LEONARD, Partie Demanderesse, -vs- TRAYNOR, MARY ELIZABETH, Partie défenderesse. Le 3e jour de juillet 1996, à 10h00, au 6907, RUE MARITAIN, ST-LEONARD, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: TRAYNOR, MARY ELIZABETH, saisis en cette cause, consistant en: 1) Téléviseur de marque Toshiba; 1 magnétophone; 1 aéro cassette Deck. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GIUSEPPE VITALE, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIES, HUISSIERS, 314-846-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 700-02-002489-949, ROGER RIVEST & FILS INC., Partie demanderesse, -vs- CLAUDE LACHAINE, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, sont vendus au 500, BOUL. BRIEN, à ST-CALIXTE. Le 05 juillet 1996, à 10h30, savoir: 1 TV couleur 17"

Zenith; 1 barbecue; 1 skido Kawasaki; 1 TV couleur Fisher; 2 colonnes de bain Fisher; 1 vidéo VHS Toshiba; 1 système de son 5 mcx; 1 four micro-ondes Kenmore; 1 lave-vaisselle G.E. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNÉ à St-Jérôme, ce 21 juin 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIES HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-038623-968, MARIO BOUCHER, Partie demanderesse, -vs- ROBIN GAGNON, Partie défenderesse. Le 05 juillet 1996, à 10h00, au 3450, 52e AVENUE, POINTE AUX TREMBLES, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo VHS HQ 4 têtes marque Toshiba coul. noir et

acc.: 1 téléviseur de marque Toshiba coul. gris; 2 haut-parleurs de marque Kenwood, modèle JL-525, coul. noir. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9887. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

Partie demanderesse
LUBERT BAPTISTE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LUBERT BAPTISTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. LUBERT BAPTISTE.
Lieu: Montréal
Date: Ce 21 juin 1996
GILBERT CHAPADOS, G.A.

Partie demanderesse
LUBERT BAPTISTE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LUBERT BAPTISTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. LUBERT BAPTISTE.
Lieu: Montréal
Date: Ce 21 juin 1996
GILBERT CHAPADOS, G.A.

Partie demanderesse
LUBERT BAPTISTE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LUBERT BAPTISTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. LUBERT BAPTISTE.
Lieu: Montréal
Date: Ce 21 juin 1996
GILBERT CHAPADOS, G.A.

LE DEVOIR LES SPORTS

EN BREF

QUI DIRIGERA TEAM CANADA?

Ottawa (PC) — Le remplaçant de Tom Renney à titre d'entraîneur-chef de l'équipe nationale de hockey sera dévoilé aujourd'hui à Toronto.

UN NOUVEAU STADE SINON...

Pittsburgh (AP) — Le nouveau stade des Pirates de Pittsburgh devrait être construit à l'ombre du Three Rivers Stadium sur les bords de la rivière Allegheny et sa construction coûtera entre 187 et 208 millions \$US.

FREDERICKS S'ILLUSTRE SUR 100 M

Helsinki (AP) — Le sprinter namibien Frankie Fredericks a réalisé la troisième meilleure performance mondiale — la meilleure de l'année — sur 100 mètres, hier, inscrivant un chrono de 9,87 secondes pour s'imposer devant un contingent comprenant le champion du monde en titre Donovan Bailey.

Tournoi de Wimbledon

Kafelnikov tombe à son tour

REUTER

Londres — Les favoris de Wimbledon se réduisent à vue d'œil après la défaite d'Evgueni Kafelnikov, vainqueur de Roland-Garros, sorti hier au premier tour par le Britannique Tim Henman.

Cinquième tête de série, Kafelnikov a eu beau égaliser après avoir été mené deux sets à zéro, il a finalement dû s'incliner devant son adversaire de 21 ans, 62^e joueur mondial, (7-6, 6-3, 6-7, 4-6, 7-5), donnant tout de même un spectacle riche en émotions sur le court central.

Après les défaites d'Agassi, Chang et Courier, il ne reste plus guère que Pete Sampras, Boris Becker et Stefan Edberg comme favoris encore en lice. Géant sur l'argile de Roland-Garros, Kafelnikov a commis énormément de fautes durant les deux premiers sets, les concédant à son adversaire, qui jouait chez lui sur le gazon du central.

ment de fautes durant les deux premiers sets, les concédant à son adversaire, qui jouait chez lui sur le gazon du central.

Mais le vainqueur de Roland-Garros a brutalement élevé le niveau de son jeu, alternant les retours foudroyants et les montées au filet. Le numéro un britannique s'est finalement avéré trop coriace pour lui dans la dernière manche.

«Je ne suis pas déçu d'avoir joué comme je l'ai fait aujourd'hui, mais je suis déçu de perdre au premier tour d'un tournoi du Grand Chelem. Cela ne m'était jamais arrivé jusqu'à présent», a confié Kafelnikov, dépité.

Graf et Sanchez se qualifient

Steffi Graf et Arantxa Sanchez Vicario, finalistes à Wimbledon l'an dernier, ont tranquillement passé le cap du premier tour sur le gazon londonien.

Les deux joueuses, dont le récent affrontement en finale à Roland-Garros reste dans les mémoires, ont logiquement survécu à leur entrée en lice sans connaître de frayeur.

Graf, première tête de série, qui avait renoncé la semaine dernière au tournoi d'Eastbourne en raison d'une blessure au genou, a commis plus de fautes directes qu'à l'habitude, mais n'en a pas moins rassuré ses supporters en disposant en moins d'une heure de la Tchèque Ludmila Richterova en deux sets, 6-4 et 6-1.

Sanchez Vicario, n° 4, qui a déjà triomphé à Roland-Garros et aux Internationaux des États-Unis mais jamais à Wimbledon, a écarté pour sa part l'Italienne Serra-Zanetti, égale-

ment en deux manches, 6-3 et 6-4. «Je manque un peu de compétition et c'est pour ça qu'il m'a fallu du temps pour rentrer dans le match», a expliqué Graf.

Sa compatriote Anke Huber, n° 5, a été plus expéditive encore puisqu'il ne lui a fallu que 46 minutes pour se débarrasser de l'Espagnole Gala Leon Garcia 6-1 et 6-1.

Dans le tableau masculin, le Suisse Marc Rosset, n° 14 et récent demi-finaliste à Roland-Garros, a concédé la première manche avant de dominer l' Australien Scott Draper 4-6, 6-4, 6-3 et 6-1.

Le Suédois Thomas Enqvist, n° 9, et le Néerlandais Richard Krajicek, n° 17, n'ont eu besoin que de trois sets pour battre respectivement le Canadien Albert Chang et l'Espagnol Javier Sanchez.

Demi-finale de la Coupe du monde de soccer

L'Angleterre aura 30 ans de frustration à venger

REUTER

Londres — Soutenue par tout un peuple, l'Angleterre attend l'Allemagne de pied ferme, ce soir, à Wembley, en demi-finale du championnat d'Europe des nations. L'objectif: venger l'échec contre les Allemands au même stade de la compétition lors de la Coupe du monde 1990.

Si l'on se base sur la forme actuelle des deux équipes, les Anglais partent favoris. Mais tant d'autres facteurs entrent en jeu qu'il est bien entendu impossible de faire un pronostic.

Les rencontres de football entre l'Angleterre et l'Allemagne ont une dimension passionnelle qui dépasse les limites de la simple confrontation sportive.

L'Angleterre aborde ce match en n'ayant remporté que deux de ses

13 dernières confrontations avec l'Allemagne. Il y aura de la revanche dans l'air puisque lors du Mondial 1990 en Italie, l'Allemagne s'est qualifiée pour la finale aux dépens de l'Angleterre aux tirs au but.

De leur côté, les Allemands n'ont pas oublié la défaite en finale de la Coupe du monde 1966 à Wembley face à l'Angleterre, marquée par un but litigieux dont on parle encore dans les chaumières allemandes.

Même si les Allemands n'ont pas fait montre de la même passion et de la même rage de vaincre que les Anglais, ils savent se retrouver dans les grandes occasions.

Résister comme ils l'ont fait aux sauts de l'Italie, puis de la Croatie,

deux équipes qui leur étaient supérieures, montre une fois de plus que même lorsqu'ils ne sont pas au mieux ils ont les armes nécessaires pour venir à bout de leurs adversaires.

L'Angleterre n'a remporté que deux de ses 13 matchs contre l'Allemagne

Il est bien connu des supporters anglais pour avoir évolué une saison à Tottenham, est le meilleur buteur allemand avec trois réalisations dans ce tournoi.

Son absence risque de peser très lourd, de même que celle de son partenaire en attaque, Fredi Bobic, blessé à l'épaule. Berti Vogts alignera probablement Stefan Kuntz en attaque où il sera

épaulé par Andreas Moeller, avec en milieu de terrain Mehmet Scholl, Thomas Hassler et Christian Ziege.

Huit joueurs allemands sont sous la menace de ne pas disputer la finale, s'ils franchissent l'obstacle anglais. Mais cela n'empêchera pas la formation de Berti Vogts de jouer crânement sa chance.

Le sélectionneur anglais Terry Venables a deux problèmes à régler en défense et au milieu de terrain. Le défenseur Gary Neville est suspendu et le milieu Paul Ince peut à nouveau tenir sa place après avoir purgé son match de suspension.

Venables devra décider s'il conserve David Platt en milieu de terrain aux côtés de Ince et de Paul Gascoigne, ou laisser Platt sur le banc et aligner Ince et remplacer Gary Neville derrière par son frère Philip.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier San Francisco en Floride (Brown 6-5), 13h35. Pittsburgh à Montréal (Carmier 3-4), 19h35. Philadelphie à Cincinnati (Salkeld 3-2), 19h35. Colorado à New York (Salkeld 3-2), 19h35. St. Louis à Atlanta (Avery 6-6), 19h40. Chicago à Los Angeles (Candioti 5-6), 22h35. Houston (Wall 5-0) à San Diego (Ti.Worrell 5-2), 22h35.

Aujourd'hui

San Francisco (Watson 6-7) en Floride (Brown 6-5), 13h35. Colorado (Reynoso 4-6) à New York (Harnisch 4-4), 13h40.

Pittsburgh (Darwin 5-7) à Montréal (Carmier 3-4), 19h35. Philadelphie (Williams 1-5) à Cincinnati (Salkeld 3-2), 19h35.

St. Louis (Alan Benes 6-4) à Atlanta (Avery 6-6), 19h40. Chicago (Navarro 5-7) à Los Angeles (Candioti 5-6), 22h35.

Houston (Wall 5-0) à San Diego (Ti.Worrell 5-2), 22h35.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

Table with 5 columns: G, P, Moy., Diff. Rows: Atlanta, x-Montréal, Floride, Chicago, Pittsburgh, New York, Philadelphia.

Section Centrale

Table with 5 columns: G, P, Moy., Diff. Rows: St. Louis, Houston, Chicago, Pittsburgh, Cincinnati.

Section Ouest

Table with 5 columns: G, P, Moy., Diff. Rows: Los Angeles, San Diego, Colorado, San Francisco.

LIGUE AMÉRICAINE

Hier Detroit 10, Oakland 8. Cleveland à Boston. Seattle à Toronto.

New York à Minnesota. Californie à Chicago. Milwaukee à Kansas City.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

Table with 5 columns: G, P, Moy., Diff. Rows: New York, Baltimore, Toronto, Boston, Detroit.

Section Centrale

Table with 5 columns: G, P, Moy., Diff. Rows: Cleveland, x-Chicago, Milwaukee, Minnesota, Kansas City.

Section Ouest

Table with 5 columns: G, P, Moy., Diff. Rows: Texas, Seattle, Californie, Oakland.

TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

100 • 199 IMMOBILIER RÉGENTIEL Achat-vente-échange. 100 Visites libres. 101 Propriétés à vendre. 103 Condominiums et co-propriétés. 105 Propriétés à louer. 115 Extérieur de Montréal. 120 Laurentides. 121 Cantons de l'Est. 125 Hors-frontières. 130 Maisons de campagne. 132 Chalets. 134 Terres-fermes. 135 Terrains. 151 Services immobiliers.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. PARC LAFONTAINE. 1595, rue Rachel Est. 1 1/2 • 2 1/2 • 3 1/2 1 MOIS GRATUIT. Immeuble tranquille Terrasse. INFORMATIONS 522-5651.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. PLATEAU PARTHENAIS/GILFORD. 401 Postes cadre et professionnel. 401 Postes cadre et professionnel. 402 Éducation. 405 Santé - serv. communautaires. 408 Secteur culturel. 410 Bureaux. 415 Secteur informatique. 420 Secteur vente. 435 Restaurants et hôtellerie. 440 Services domestiques. 455 Emplois partiels / saisonniers.

251 BUREAUX À LOUER. OUTREMONT, 600 p.c., 22 de l'Épée. Tout compris. 949-3909. VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 p.c. 849-6411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS. TRADUCTEURS. Prestigieuse société de spécialistes recherche traducteurs spécialisés. 19 langues. Veuillez visiter notre site Internet www.omniverba.iti.net.

DÉCÈS. LAURION, LOUISETTE (NÉE MADORE). Le 20 juin 1996, Louise-Laurion (née Madore), épouse légitime de feu Gaston Laurion, est décédée, à l'âge de 95 ans. Elle laisse ses fils, Gaston et André, ses belles-filles, ses petits-enfants d'Allemagne, de France, du Canada, des États-Unis et d'ici, ses arrière-petits-enfants et ses neveux et nièces.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. AU CŒUR DU VIEUX-LONGUEUIL. Cottage-condo jumelé, 1992. Impeccable, avec 3 chambres. Réal Courtemanche, Re/Mac Longueuil Inc., 551-8331. Rive Sud, Ste-Catherine AUTO NEUVE EN PRIME (max. 12 500\$). Bung. '85, 2+2 c., à c., pisc. Prix: 114 500\$. 946-9452 ou 632-1016.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. PARC LAFONTAINE. 1595, rue Rachel Est. 1 1/2 • 2 1/2 • 3 1/2 1 MOIS GRATUIT. Immeuble tranquille Terrasse. INFORMATIONS 522-5651.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. PLATEAU PARTHENAIS/GILFORD. 401 Postes cadre et professionnel. 401 Postes cadre et professionnel. 402 Éducation. 405 Santé - serv. communautaires. 408 Secteur culturel. 410 Bureaux. 415 Secteur informatique. 420 Secteur vente. 435 Restaurants et hôtellerie. 440 Services domestiques. 455 Emplois partiels / saisonniers.

251 BUREAUX À LOUER. OUTREMONT, 600 p.c., 22 de l'Épée. Tout compris. 949-3909. VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 p.c. 849-6411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS. TRADUCTEURS. Prestigieuse société de spécialistes recherche traducteurs spécialisés. 19 langues. Veuillez visiter notre site Internet www.omniverba.iti.net.

DÉCÈS. MORIN, SUZANNE (LESPERRANCE). À Montréal le 24 juin 1996 à l'âge de 60 ans est décédée Suzanne Lespérance, épouse de Claude Morin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Marie-Claude et Bruno, ses sœurs: Louise (Henri Charbonneau) et Françoise (Neil Chouin), ses frères: Pierre (Odette de la Brûère), Jean (Pierrette Picopelle) et Charles, ses beaux-parents Morin: Paul et Eva, sa belle-sœur: Mariette (Charles D. Gonthier), ainsi que plusieurs parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital St-Luc seraient appréciés.

LES ANNONCES CLASSÉES. DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3344. Télécopieur: 985-3340. Conditions de paiement: cartes de crédit.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — **Dragon Heart** Tous les jours 13h45, 16h15, 19h, 21h25 — **The Arrival** Tous les jours 13h30, 16h, 18h55, 21h20 — **Flipper** Tous les jours 13h, 15h05, 17h05 — **The Truth about Cats and Dogs** Tous les jours 19h15, 21h30, mer. 21h30

BERRI: 1280 rue St-Denis (288-2115) — **L'effaceur** Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h25 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h35, 16h, 19h10, 21h30 — **L'effaceur** Tous les jours 14h, 16h40, 19h30, 21h50 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Tornado** Tous les jours 13h40, 16h15, 19h, 21h35

BOUCHERVILLE: 20 boul. de Mortagne (449-6404) — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 16h10, 18h55, 21h15 — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 16h10, 18h55, 21h15 — **Tornado** Tous les jours 13h15, 15h45, 19h20, 21h40 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h20 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h40, 15h55, 19h30, 21h30 — **Le huitième jour** Tous les jours 13h20, 15h40, 19h15, 21h35 — **Flipper** Tous les jours 13h05 — **L'avènement** Tous les jours 19h05, 21h10 — **The Phantom** Tous les jours 15h50 — **Cable Guy** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h35, 19h40, 21h45 — **Fraser** Tous les jours 13h35, 16h, 19h, 21h35

BROSSARD: 2150 Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **Le gars du câble** Tous les jours 13h20, 15h20, 17h20, 19h30, 21h40 — **Cable Guy** Tous les jours 13h25, 15h25, 17h25, 19h35, 21h45 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25 — **L'avènement** Tous les jours 13h30, 15h45, 19h, 21h30 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h10, 21h15 — **Cable Guy** Tous les jours 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h, 15h05, 17h05, 19h10, 21h15

CARREFOUR DU NORD: 900 boul. Grignon (436-4525) — **Mission impossible** Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **L'effaceur** Tous les jours 12h30, 14h35, 16h40, 19h, 21h10 — **Le rocher** Tous les jours 12h30, 14h35, 16h40, 19h, 21h10 — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — **Tornado** Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h10

CARREFOUR LAVAL: 2330 Le Carrefour (688-3684) — **Eddie** Tous les jours 14h, 16h15, 19h20, 21h30 — **Dragon Heart** Tous les jours 14h, 16h10, 19h10, 21h25 — **Le huitième jour** Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h20 — **L'avènement** Tous les jours

13h45, 16h15, 19h10, 21h25 — **Tornado** Tous les jours 13h40, 16h20, 19h, 21h20 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h40

CENTRE EATON: 705 Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h, ven. sam. 23h15 — **The Rock** 13h, 16h05, 19h10, 22h, ven. sam. 24h40 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h40, ven. sam. 24h15 — **Mission impossible** 13h15, 16h30, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h05 — **Twister** 13h10, 15h45, 19h30, 21h55, ven. sam. 24h10

CINÉMA ANGRIGNON: 7077 boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **Hunchback of Notre-Dame** 13h20, 15h50, 18h35, 20h50 — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Le rocher** 13h05, 16h20, 19h05, 22h05 — **Mission impossible** 19h35, 22h10 — **The Phantom** 14h10, 16h55 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — **Mission impossible** 19h20, 22h — **Le fantôme** 14h, 16h45 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **The Rock** 19h40, 22h20 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **Eraser** 14h15, 16h45, 19h30, 22h30

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001 rue Université (849-3456) — **Le bonheur est dans le pré** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h, 21h15 — **The Flower of my Secret** Tous les jours 13h35, 16h15, 19h, 21h15 — **Tom est tout seul** Tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h20 — **La fleur de mon secret** Tous les jours 13h45, 16h25, 19h05, 21h20 — **Fascinating Nature** Tous les jours 15h15, 17h15, 21h35 — **Nelly & M. Arnaud** Tous les jours 13h, 19h10 — **L'avènement** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h, 21h15 — **Antonia's Line** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h20 — **Eddie** Tous les jours 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25

COMPLEXE DESJARDINS: 1 Place Desjardins (288-3141) — **Sous-sol** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Le huitième jour** Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h30 — **J'ai tiré sur Andy Warhol** Tous les jours 13h40, 16h, 19h, 21h20 — **Par delà des nuages** Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h20

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis (388-4210) — **Le gars du câble** sam. dim. 14h, 16h15, 19h, 21h05, sem. 19h, 21h05

DAUPHIN: 2396 Beaubien Est (721-6060) — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h30, 15h25, 17h20, 19h10, 21h05 — **Mission impossible** Tous les jours 14h, 16h20, 19h20, 21h25

DÉCARIE: 6900 boul. Décarie (849-3456) — **Twister** dim. 14h, 16h20, 19h, 21h20, sam. sem. 19h, 21h20 — **Dragon Heart** dim. 14h10, 16h30, 19h10, 21h30, sam. sem. 19h10, 21h30

DORVAL: 260 Dorval (631-8586) — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Cable**

GUY 13h, 15h45, 19h20, 21h30

ÉGYPTE: 1455 Peel (843-3112) — **I Shot Andy Warhol** Tous les jours 14h, 16h15, 19h05, 21h25 — **Dragon Heart** Tous les jours 14h10, 16h30, 19h, 21h20, mer. 14h10, 16h30, 21h30 — **Cold Comfort Farm** Tous les jours 14h, 16h20, 19h, 21h20

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993 boul. Taschereau (672-2375) — **Mission impossible** 13h50, 16h35, 19h10, 21h50 — **Eraser** 14h15, 16h45, 19h30, 22h30 — **The Rock** 13h25, 16h40, 19h25, 22h25 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185 Hymus (697-8095) — **Moll Flanders** 12h45, 17h35, 19h05, 21h30, mer. 12h45, 16h35, 19h05 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Hunchback of Notre-Dame** 11h15, 13h30, 16h, 18h45, 21h — **The Phantom** 12h55, 15h45 — **Twister** 19h, 21h30, mer. 21h30 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Eraser** 11h45, 14h15, 16h45, 19h30, 22h30

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616 Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **Cable Guy** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h20 — **Cable Guy** Tous les jours 14h, 16h15, 19h, 21h — **Cable Guy** Tous les soirs 13h15, 15h20, 17h20, 19h30, 21h40, mer. jeu. 13h15, 15h20, 17h20, 19h30, 21h40 — **Dead Man** Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h25

GALERIES LAVAL: 1545 boul. Le Corbusier (849-3456) — **The Arrival** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h10, 21h25 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 12h50, 15h10, 17h15, 19h25, 21h30 — **Cable Guy** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 16h, 19h, 21h20 — **Cable Guy** Tous les jours 13h15, 15h10, 17h15, 19h15, 21h15 — **Flipper** Tous les jours 13h05, 15h05, 17h05 — **Tornado** Tous les jours 19h05, 21h30 — **L'effaceur** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h20, 21h40 — **L'effaceur** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h20, 21h40

GREENFIELD PARK: 519 Taschereau (671-6129) — **Mission impossible** 19h20, 22h, sam. dim. lun. 16h45, 19h20, 22h — **The Phantom** sam. dim. lun. 14h05 — **Eddie** 19h, sam. dim. lun. 13h50, 19h — **Twister** 21h30, sam. dim. lun. 16h, 21h30 — **The Rock** 19h35, 22h35, sam. dim. lun. 13h35, 16h50, 19h35, 22h35

LANGELIER: 7305 Langelier (255-5482) — **Flipper** Tous les jours 13h, 15h, 17h — **L'avènement** Tous les soirs 19h30, 21h40, ven. sam. 23h45 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Tornado** Tous les jours 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **L'effaceur** Tous les jours 12h30, 14h45, 18h, 20h15, 22h30 — **L'effaceur** Tous les

jours 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30

LAVAL: 1600 Le Corbusier (688-7776) — **Hunchback of Notre-Dame** 11h10, 13h15, 15h40, 18h40, 20h55, sam. 23h10 — **Eraser** 11h45, 14h15, 16h45, 19h30, 22h30, sam. 24h45 — **Moll Flanders** 13h40, 16h30, 18h50, 21h20, jeu. 13h40, 16h30 — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h10, sam. 24h40 — **Le bossu de Notre-Dame** 11h15, 13h20, 15h30, 18h30, 20h45, sam. 23h — **Le fantôme** 13h30, 16h10 — **Twister** 19h05, 21h30, sam. 23h50 — **Mission impossible** 14h10, 16h55, 19h30, 22h10, sam. 24h30 — **Le rocher** 13h25, 16h10, 19h10, 21h50, sam. 24h25 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h, sam. 24h20 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **The Rock** 14h, 16h45 — **The Phantom** 19h15, 21h40

LAVAL 2000: 3195 St-Martin Est (687-5207) — **L'effaceur** Tous les jours 14h10, 16h40, 19h, 21h15 — **Le gars du câble** Tous les jours 14h, 16h, 19h10, 21h20

LOEW'S: 954 Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Eraser** 11h45, 14h15, 16h45, 19h30, 22h30, ven. sam. 24h50 — **Mission impossible** 13h20, 15h50, 19h10, 21h30, ven. sam. 24h — **The Rock** 13h15, 16h, 19h, 22h, ven. sam. 24h35 — **Moll Flanders** 13h05, 15h40, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h20 — **The Phantom** 12h45, 15h, 17h15, 19h40, 22h10, ven. sam. 24h30, jeu. 12h45, 15h

LONGUEUIL: 825 St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **L'effaceur** Tous les jours 13h45, 16h15, 19h05, 21h30 — **Tornado** Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h25

PALACE: 698 Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Dead Man Walking** 12h45, 15h30, 19h20, 21h50, sam. 24h30 — **The Birdcage** 13h10, 15h55, 19h30, 22h, sam. 24h35 — **Pailbeur** 13h, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam. 23h40 — **Sense & Sensibility** 12h30, 18h40 — **Executive Decision** 15h05, 21h30, sam. 24h15 — **Mulholland Falls** 12h50, 15h20, 19h, 21h20, sam. 23h50 — **Fear** 13h20, 15h40, 17h25, 19h40, 21h40, sam. 24h

PARISIEN: 480 Ste-Catherine Ouest (866-3856) — **Mission impossible** 19h05, 21h25, sam. 24h25 — **Le fantôme** 12h15, 14h30, 16h50 — **Jour de fête** 13h, 15h, 17h, 19h, 21h15, sam. 23h50 — **Mon homme** 12h50, 15h10, 17h25, 19h45, 21h55, sam. 24h10 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h, sam. 23h30 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h, sam. 24h15 — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15, sam. 24h50 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h10, 15h30, 18h30, 20h45, sam. 24h15

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700 Côte-des-Neiges (849-3456) — **Hunchback of Notre-Dame** Tous les jours 13h15, 15h10, 17h15, 19h15, 21h15 — **Cable Guy** Tous les jours 19h, 21h10 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h40, 16h10 — **Mission impossible** Tous les jours 13h35, 16h, 19h10, 21h30 — **Cable Guy** Tous les jours 13h20, 15h20,

17h20, 19h20, 21h20 — **The Rock** Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h35 — **Eraser** Tous les jours 13h45, 16h30, 19h10, 21h40 — **Hunchback of Notre-Dame** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

POINTE-CLAIRE: 6341 Route Transcanadienne (630-7286) — **Cable Guy** Tous les jours 13h15, 15h20, 17h25, 19h30, 21h40 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h40, 16h15, 19h, 21h15 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40 — **Cable Guy** Tous les jours 13h50, 16h30, 19h, 21h15 — **Cable Guy** Tous les jours 13h, 15h, 17h05, 19h15, 21h30 — **Flipper** Tous les jours 13h, 15h05, 17h05 — **The Arrival** Tous les soirs 19h, 21h20

STE-THERÈSE: 300 rue Sicard (979-3866) — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Mission impossible** Tous les jours 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 — **Tornado** Tous les jours 13h45, 16h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Le fantôme** Tous les jours 15h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **Eddie** Tous les jours 13h10, 17h10, 19h10, ven. sam. 23h10 — **Le rocher** Tous les jours 13h20, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) — **Tornado** Tous les jours 13h45, 16h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Mission impossible** Tous les jours 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Le fantôme** Tous les jours 13h, 17h10, ven. sam. 23h — **L'avènement** Tous les jours 15h, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Le rocher** Tous les jours 13h20, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10

VERSAILLES: 7275 Sherbrooke Est (353-7880) — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h, sam. 23h — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15, sam. 24h50 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45, sam. 22h45 — **The Rock** 13h25, 16h40, 19h25, 22h25, sam. 23h — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h, sam. 24h15 — **Mission impossible** 16h35, 19h10, 21h50, sam. 24h05 — **Le fantôme** 13h50

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500 boul. Laurier (418-656-0592) — **L'effaceur** 13h45, 16h15, 19h, 21h50, mar. mer. jeu. 19h, 21h50 — **Le rocher** 13h30, 16h30, 19h15, 21h50, mar. mer. jeu. 19h15, 22h — **Le gars du câble** 13h20, 15h25, 17h30, 19h35, 21h40, mar. mer. jeu. 19h35, 21h40

GALERIES CAPITALE: 5401 boul. des Galeries (418-628-2455) — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h30 — **Le rocher** 19h, 21h55 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30 — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h10 — **Le bossu de Notre-Dame** 11h50, 14h, 16h15, 18h45, 20h50 — **Tornado** 14h10, 16h40, 19h10, 21h30 — **Mission impossible** 12h40, 14h20, 16h45, 19h25, 22h — **Mission impossible** 16h25, 18h55, 21h35 — **The Phantom** 12h — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Mission impossible** 18h50, 21h20 — **Le fantôme** 13h10, 15h50 — **The Rock** 13h20, 16h10, 19h10, 22h05 — **Flipper** 12h, 14h20 — **Eddie** 16h50, 19h10, 21h40 — **Dragon Heart** 12h10, 14h30

PLACE CHAREST: 500 rue Du Pont (418-529-9745) — **L'effaceur** 13h, 16h, 19h, 21h25 — **Tornado** 13h30, 16h30, 19h20, 21h45 — **Eddie** 13h50, 19h20 — **Le fantôme** 16h, 21h35 — **Le gars du câble** 14h, 17h, 19h35, 21h35 — **Draco, la légende du dernier dragon** 13h50, 16h45, 19h20, 21h35 — **Mission impossible** 13h30, 16h15, 19h, 21h25 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h10, 17h15, 19h30, 21h30 — **Le rocher** 13h05, 16h05, 19h, 21h40 — **L'avènement** jeu. 13h45, 16h15

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575 ave. du Parc (287-7272)

CINÉMA ONF: 1564 rue St-Denis (496-6895)

CONSERVATOIRE: 1400 boul. de la Maisonnette Ouest (848-3878)

GOETHE INSTITUT: 418 rue Sherbrooke Est (499-0159)

IMPÉRIAL: 1430 rue de Bleury (848-0300)

PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent (843-6001)

THÉÂTRE NATIONAL: 1220 rue Sainte-Catherine Est (521-0025)



PAULE DES RIVIÈRES

ENVOYÉ SPÉCIAL
Deux reportages qui valent le détour, l'un sur Pascal Duquenne, le comédien trisomique qui a obtenu le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes pour son rôle dans Le Huitième Jour; l'autre sur un homme qui ne peut ni entrer ni sortir de chez lui sans passer par la propriété de ses voisins, signé Emir Kusturica (à qui nous devons Underground).
 TV5, 19h30

GRANDS REPORTAGES
Le traditionnel Bal des débutantes, en France, où des jeunes filles de l'aristocratie française viennent s'incliner devant la comtesse de Paris pour marquer leur entrée dans le monde.
 RDI, 20h

MEURTRE DANS L'OUBLI
Deuxième de deux — mais d'autres miniséries suivront au cours de l'été. À la suite d'assassinats sordides, la police arrête un suspect amnésique qui est confié au psychologue Fritz.
 Radio-Canada, 21h

LE FEU DE LA TERRE
Le volcanologue français Haroun Tazieff a rapporté des images impressionnantes des volcans de la Sicile, l'Etna, le Vulcano et le Stromboli.
 TV5, 21h

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:30
2 2 4 3	Cinéma / ILYA DES JOURS COMME ÇA (4) avec Amy Madigan, Chloe Webb (15:00)	Seinfeld	Watatatow	Ce soir 3 En Bref et Véronique Dicaire (18:30)	Enfer c'est nous autres / Marc Labrèche, Mireille Deyglin, Paul Piché	Moi et l'Autre	Surprise sur prise	Fitz	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Météo / Nouvelles du sport (23:02)	Cinéma / LES BONS DÉBARRAS (3) avec Marie Tifo, Charlotte Laurier		
4 5 6 7 8 9 10 11 13 40	Alerte à Malibu	Côté Cour avec Métro	Le TVA	Scènes de rue / Michel Forget, Murray Head	Beverly Hills, 90210	Qui vive! / Pourquoi les pompiers meurent 10 ans plus jeunes								

LE DEVOIR

CULTURE

Spectacle d'ouverture annulé

LE DEVOIR

Le Festival de jazz annonce que son spectacle d'ouverture, mettant en vedette le pianiste Keith Jarrett accompagné de Gary Peacock et de Jack DeJohnette, est annulé. Keith Jarrett souffre d'une sérieuse infection et ses médecins l'ont mis au repos. Les spectateurs qui avaient des billets pour ce spectacle seront remboursés. Par ailleurs, le spectacle d'ouverture sera celui de Gilberto Gil qui passe du théâtre Maisonneuve à la salle Wilfrid-Pelletier à 20h30. Les billets déjà vendus seront honorés et d'autres seront mis en vente aujourd'hui.

L'incendie de la Fenice serait d'origine criminelle

AGENCE FRANCE-PRESSE

Venise — L'incendie qui a détruit le célèbre théâtre de l'opéra de Venise, la Fenice, serait d'origine criminelle, selon les premières conclusions des experts chargés par la justice d'enquêter sur l'origine du sinistre, a-t-on appris hier de source judiciaire à Venise.

Les conclusions définitives des experts seront communiquées dans un mois mais d'ores et déjà les experts ont découvert que le feu, qui a presque entièrement détruit un des joyaux de l'architecture de la ville, s'est propagé à partir de différents foyers situés à l'intérieur du théâtre, a-t-on indiqué de même source.

La première hypothèse retenue pour expliquer le sinistre survenu le 29 janvier dernier, avait été celle du court-circuit dans le système électrique du théâtre qui était en cours de réfection. Le maire de Venise, le philosophe Massimo Cacciari, s'est déclaré extrêmement surpris par l'hypothèse criminelle. «Je ne réussis absolument pas à avoir la moindre idée de qui pourrait aller mettre le feu aux théâtres de Venise». «Si l'hypothèse criminelle se confirmait, ce serait très inquiétant et angoissant», a-t-il conclu.

E N B R E F

FERMETURE TEMPORAIRE À LA BNQ

La Bibliothèque nationale du Québec fermera la salle de consultation des collections spéciales et des archives privées du 2 juillet à la fin janvier 1997. La salle sera fermée en raison du déménagement temporaire de ces collections dans un nouvel édifice, rue Holt, dans le quartier Rosemont, et de la numérisation de nombreux documents iconographiques. La majorité des collections démenagées seront ultérieurement localisées dans l'édifice de diffusion dont l'emplacement demeure encore à déterminer. Pendant la fermeture, aucun service au public ne sera offert pour les collections localisées à cet endroit: livres rares et anciens, livres d'artistes, estampes, affiches, cartes postales et géographiques, partitions musicales, disques et cassettes, logiciels, cédéroms, microformes, photographies et fonds d'archives privées.

DERNIÈRE CHANCE DE VOIR QUIDAM

En raison de la forte demande, le Cirque du Soleil a annoncé une prolongation de ses représentations de *Quidam* à Sainte-Foy jusqu'au 28 juillet inclusivement. Il s'agit de la dernière semaine de prolongation au Québec. Les supplémentaires sont déjà en vente et *Quidam* prendra l'affiche à Sainte-Foy le 4 juillet.

TROIS-RIVIÈRES EN VOIX

(Le Devoir) — La quatrième édition du Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières s'est mis en branle hier et aura lieu jusqu'au 1^{er} juillet. Durant cette semaine d'activités, plus de 200 artistes monteront sur les sept scènes du centre-ville pour présenter un total de 36 spectacles. Plusieurs styles de l'art vocal sont représentés — chant sacré, lyrique, traditionnel, ethnique et gospel, folk, jazz, blues, et rock — avec, entre autres, l'Ougandais Geoffrey Oryema, les Québécois Kevin Parent, Jean-Pierre Ferland et Natalie Choquette.

Le festival, version petit budget

La programmation extérieure propose un rapport qualité-prix plus passionnant que les spectacles en salles

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Ray Davies, ça vous dit? C'est un chanteur. C'est la tête et les jambes du groupe *british* The Kinks. C'est surtout un grand parolier. C'est lui qui a décrit *Lola* et c'est lui qui a commenté le déclin de l'empire britannique. C'est lui qui, ayant observé que la terrible Thatcher, Maggie pour les initiés, avait troqué l'inflation des plaisirs pour l'austérité déflation, composa *I'm A Low Budget*. Ce qui nous amène au Festival de jazz. Plus précisément à la conjugaison petit budget et Festival.

Cette année, toutes variables économiques confondues, la programmation extérieure propose un rapport qualité-prix plus passionnant que la programmation en salles. Il faut comprendre qu'avec un dollar valant à peine 73 cents américains, inviter et payer des musiciens *made in USA* qui exigent, avec raison d'ailleurs, un montant faisant fi des fluctuations à la baisse de notre monnaie, c'est évidemment pas de la tarte.

Toujours est-il que cette année,

tout quidam qui ne souhaite pas consommer la note bleue à crédit pourra se régaler à l'œil. À chaque jour, elle ou il — ou les deux ou autrement — peut ou peuvent arpenter le site du Festival, histoire d'entendre et de voir deux shows maximum. Pas plus? Non! Tout Festival doit être organisé en fonction de la théorie contenue dans... *Le Lièvre et la Tortue*. L'important, c'est de conclure simultanément à la conclusion du Festival. Si on commence en se tapant trois à quatre shows les trois ou quatre premiers soirs, il est évident qu'on va se retrouver sur les genoux le cinquième. Allons-y.

Pour l'appréhender, ce Festival, on vous propose un show au contenu si classique qu'il constituera une bonne entrée en matière. On pense aux Gospel Heirs de Halifax qui, comme son nom le révèle, vont chanter cette gloire de Dieu qui a marqué tant de musiciens. C'est à 18h. Où? Pour les lieux, on vous suggère de vous procurer le calendrier qui est distribué un peu partout sur le site. Cela dit, après le gospel, on vous suggère le blues du guitariste Cash McCall à

21h. Cet ex-compagnon de Willie Dixon, rien de moins, est un des meilleurs représentants du blues de Chicago.

Le 28 juin à 19h, on a retenu le nom de la saxophoniste soprano Jane Bunnett qui propose un jazz à la sauce cubaine très étonnant. Après, à 21h, on part à la rencontre de Roy Rogers. Si ce bluesman n'a pas une grande voix, il s'avère par contre très incisif sur la *slide guitar*. La quoi? La guitare tuyau de poêle. La guitare qui se joue avec un morceau de plastique ou d'alu entourant soit l'index, soit le petit doigt.

Le choix de la curiosité

Le 29 juin à 19h, on a opté pour le Niko Langenhuisen Trio. Des Néerlandais. Et alors? On ne les connaît pas du tout. Ce choix, c'est celui de la curiosité, du «allons-y voir». À 21h, on va écouter le groupe Raoul, histoire de se nourrir quelque peu des sonorités klezmer. Histoire d'entendre aussi le mariage clarinette, violon et accordéon.

Le 30 juin à 18h, on commence en grand avec le Ray Gelato Giants. Des *British* plein d'allant et d'humour qui rejouent les grands classiques du swing sans jamais tomber dans la caricature. À 21h, on va écouter Itadi

K. Bonney, du Togo. On connaît pas, mais on se dit que question percussions, ça devrait défriser.

Même en juillet

Le 1^{er} juillet, c'est le problème parce qu'il y a trois gros shows: le pianiste suédois Bobo Stenson à 19h (il a joué notamment avec Eberhard Weber, Jan Garbarek et autres artistes ECM), la pianiste Renee Rosnes (une artiste Blue Note forte en hard-bop) et Ronnie Earl, guitariste très fin qui, en compagnie de ses Broadcasters, notamment Bruce Katz à l'orgue B3, explore avec bonheurs les caractères de la musique *churchy*. Bon, on sacrifie Renee Rosnes. Ronnie Earl, c'est à 23h.

Le 2 juillet, c'est évidemment le gros show extérieur du Festival qui, cette année, rendra hommage à Louis Armstrong avec Nicholas Payton et Leroy Jones interposés. Si la foule ne vous dit pas, allez écouter AC Reed And The Sparkplugs à 21h. Saxophoniste et chanteur, ce vétéran de l'orchestre d'Albert Collins comme de la scène de Chicago est un as du genre «bon enfant».

Le 3 juillet, c'est d'abord Pierre Béluze. C'est un vieux de la vieille. Un batteur qui a battu pour tout le monde dans les années 50 alors que

la scène du jazz à Montréal était aussi dynamique qu'elle est aujourd'hui désolante. Puis, à 21h, c'est le quartet du pianiste français Bojan Z. qui, selon un des récents numéros de la revue *Jazz Magazine*, est bourré de talent.

Le 4 juillet, c'est Sexteto Canyengue, des Pays-Bas. On ne les connaît pas, mais on se dit qu'entre les Néerlandais mentionnés plus haut et ces derniers, on devrait avoir une meilleure idée du jazz à la sauce (sic) hollandaise. Puis, à 21h, c'est le sommet du ragtime avec quatre pianistes.

Le 5 juillet, c'est la formation du contrebassiste montréalais Brian Hurley. Un aventurier, un moderne que ce Brian Hurley. Puis, c'est le à-ne-pas-manquer. C'est le Stephen Barry Band à 23h. C'est tard? Voyons donc, le lendemain c'est samedi!

Le 6 juillet, les Hellicasters à 21h. Trois champions, a confié le collègue Sylvain Cormier, de la Stratocaster. Trois requins de studio qui ont décidé de s'amuser après avoir joué avec tout le monde. Ensuite, la finale, la grande finale à minuit et demi au Spectrum avec l'harmoniste et chanteur Carey Bell. Le lendemain, c'est dimanche, c'est jour de repos. Alors...

Michel Donato, l'homme à tout faire du festival



PHOTO TSHI

Avec le bassiste Alain Caron, Michel Donato ouvrira la série «invitation» à la salle Ludger-Duvernay, située au Monument National. Le spectacle débutera à 20h demain. Ce n'est là que l'un des neuf spectacles qui rendront hommage aux talents du contrebassiste Michel Donato et du bassiste Alain Caron.

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Quel est le musicien qui a joué le plus souvent au Festival international de jazz de Montréal en 17 ans? Pat Metheny? Oliver Jones? Charlie Haden? Les amateurs savent que la réponse porte moustache velue et contrebasse rebondie. Depuis les débuts du FIJM, Michel Donato a pincé ses cordes, bon an mal an, à une bonne dizaine de reprises lors de chaque fête de la note bleue.

Cette année enfin, le Festival de jazz lui rend un hommage grandement mérité en lui offrant une série «invitation» partagée avec le bassiste Alain Caron. Une série où l'on trouvera de tout, des amis comme des musiciens admirés d'un peu plus loin. Michel Donato en rest reconnaissant au festival.

«C'est un très bel hommage qu'on nous fait, surtout qu'on n'est jamais prophète dans son pays. Le festival défait le dicton avec cette série. Je remercie les dirigeants qui, en 17 ans, ont bâti un événement très bien organisé et pacifique.»

Le contrebassiste était justement à Québec lors de la Fête nationale pour y célébrer pacifiquement ses retrouvailles avec la chanteuse Karen Young — il jouait avec elle pour la première fois en sept ans — pendant que des voyous saccageaient le Parlement.

«J'étais dans ma chambre d'hôtel quand ça s'est déroulé. Je ne l'ai su que le lendemain au nouvelles. Mais on avait eu un beau spectacle sur les plaines juste avant.»

À 53 ans, Michel Donato, c'est le bon bougre du jazz québécois, l'archétype du musicien d'ici, virtuose, polyvalent et... modeste. L'homme à tout faire du FIJM joue

beaucoup et pas seulement durant le festival. «Je fais ma job, fait-il simplement. J'essaie d'être le plus large possible et jouer dans plusieurs *feelings* musicaux. Je vais tous les ans au Domaine Forget, où la musique classique prime. En dehors du festival, je compose pour la télévision. Il ne faut pas se plaindre. Comme musicien, il faut plutôt s'organiser et être toujours prêt, musicalement et autrement.»

Michel Donato sait de quoi il retourne. Il a déjà remplacé à pied levé des grands noms au festival. Il a longtemps fait la petite école du jazz — cette année, Sylvain Gagnon le remplacera à plusieurs reprises — et dans son curriculum vitæ, on retrouve aussi bien les noms de l'OSM, d'Oscar Peterson que de Bill Evans... La carte blanche qu'il signe au festival reste dans le ton: cinq spectacles, cinq soirées des plus différentes.

«Je pouvais contacter qui je voulais. Même si on n'a pas beaucoup de temps pour pratiquer, l'amitié, la surprise et la magie seront au rendez-vous. J'ai un tempérament d'aventurier.»

D'aventure en aventure, le contrebassiste nous propose un duo avec le bassiste Alain Caron. Avec Charlie Haden, on assistera à une montée d'adrénaline de ces deux excellents contrebassistes qui n'ont jamais joué ensemble. D'autre part, Donato jubile à l'idée de partager la scène avec le clarinetiste Eddie Daniels, «probablement le meilleur au monde». Et il offrira aussi aux Montréalais ses retrouvailles avec Karen Young.

Belle fête en vue pour l'honnête travailleur qu'est Michel Donato. «Et surtout pour le public, ajoute-t-il. On ne serait rien sans eux. Je joue pour les gens d'abord et avant tout.»

ARTS VISUELS

Francis Bacon ou la fascinante répulsion

Le Centre Pompidou présente une grande rétrospective du peintre anglais

ANNICK BENOIST
AGENCE FRANCE PRESSE

Chairs mutilées, crucifiées, tordues à l'extrême, aspirées dans le vortex du néant, l'œuvre de Francis Bacon (1909-1992), considéré comme le plus grand peintre anglais du XX^e siècle, revient en force au Centre Georges Pompidou à Paris à partir de jeudi.

Le président français Jacques Chirac a inauguré en avant-première lundi soir cette exposition-rétrospective, la première à Paris depuis celle du Grand Palais (1971), la plus importante depuis celle de la Tate Gallery à Londres en 1985.

Jusqu'au 14 octobre le public pourra déambuler parmi 86 œuvres — 79 peintures dont 16 grands triptyques et sept œuvres sur papier dont quatre inédites —, sélectionnées par David Sylvester, exégète, ami de l'artiste qu'il a rencontré au lendemain de la dernière guerre mondiale et célèbre critique d'art anglais.

En fait de déambulation, il s'agit plutôt d'un chemin de croix. Les créatures baconiennes hurlantes dans leurs couleurs sanglantes et dans leurs tracés masochistes, sont placées, grâce à un judicieux accrochage, à la façon d'un miroir, à hauteur du visiteur, à 30 centimètres du sol.

C'est dire l'impact que produit cette œuvre inclassable, dont l'auteur n'était pas moins complexe: élevé dans le puritanisme d'un père militai-

re éleveur de chevaux, mais en rébellion et se sentant plus proche des garçons d'écurie et pour finir, chassé de chez lui, pour avoir été surpris en train d'essayer la lingerie de sa mère.

Francis Bacon a quinze ans. Vendeur de vêtements féminins, employé de maison, il se plonge dans la société des bas-fonds londoniens, avant d'être placé sous l'aile protectrice d'un ami de son père qui l'emmène à Berlin. Porté par son homosexualité rebelle et marginale, il y découvre les charmes de la vie nocturne, mais aussi les artistes de la Nouvelle Objectivité, les Georg Grosz, Otto Dix et Max Beckmann.

Décorateur, designer, il s'intéresse à la peinture après avoir eu «le choc de Picasso» en visitant la galerie Paul Rosenberg à Paris et s'être abimé devant le *Massacre des Innocents* de Poussin au musée Condé à Chantilly.

Mais pour cet autodidacte, qui revient à Londres dans un garage reconstruit en atelier de dessin-décoration, la peinture attendra 1933, avec la naissance de *Crucifixion* et surtout 1944 avec le très grand et très frappant triptyque *Trois études de personnages à la base d'une crucifixion*, sur fond orange.

C'est la première d'une longue série de références à la tragédie grecque. Les personnages, si l'on

peut parler de ces monstres mi-hommes, mi-bêtes, semblent sortir tout droit de l'*Orestie* d'Eschyle. Des sortes d'Erinyes dont la place «est là où la justice abat les têtes, où l'on arrache les yeux, où l'on égorge, où l'on détruit la liqueur séminale chez les enfants en fleurs, où l'on tranche l'extrémité des membres, où l'on lapide, où l'on hurle affreusement sous le pal enfoncé dans l'échine» (Eschyle).

Le but de Bacon était de «déformer la chose et l'écartier de l'apparence»

Au delà de la souffrance, constante de la créature baconienne, il y a le travail inlassable d'un homme dont le but était de «déformer la chose et l'écartier de l'apparence» mais dans cette déformation la ramener à un enregistrement de l'apparence». Francis Bacon, de ce fait, estimait qu'avoir «le modèle devant soi empêchait que fonctionne l'artifice grâce auquel cette chose peut être rappelée».

Ses «absences de modèles» apparaissent comme des images bougees sur une photographie, des instants fugitifs, impalpables, saisis au vol dans un vaste tourbillon où l'être humain lutte contre l'aspiration par le gouffre.

«J'aimerais, disait-il d'ailleurs, que mes tableaux donnent l'impression qu'un humain est passé entre eux, comme un escargot, laissant la trace de l'humaine présence et la mémoire du passé comme l'escargot laisse un sillon de bave».

Figure with meat rappelle le tableau de Velazquez, *Innocence X*.